LA LIBERTÉ

70e anniversaire

Tirage: 12,000

Volume 70 No 34 Saint-Boniface, le vendredi 9 décembre 1983

JOYEUX NOËL

de la part

des maisons d'affaires des villages du Manitoba



La (future) régionale d'Ile-des-Chênes a ouvert ses huttes en septembre dernier, mais elle en est à son 4e comité de parents. Le Comité vient d'être honoré à l'échelle nationale pour sa persévérance dans l'obtention d'une école française. Voir l'entrevue avec Raymond Poirier.



La 26e saison de la Hanover-Taché a débuté le 1er décembre

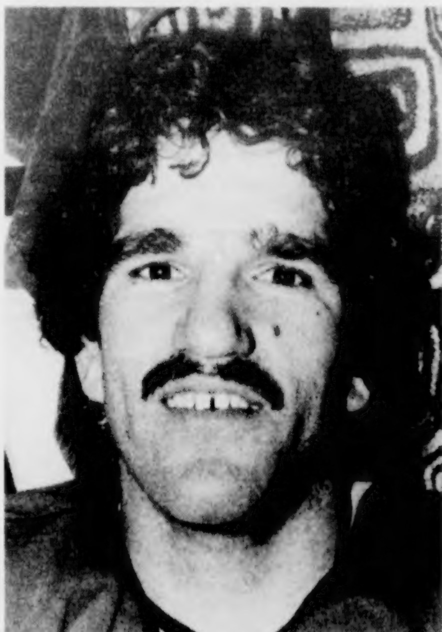
Les As ont perdu sept joueurs. Mais...

Bien qu'il soit encore trop tôt pour étudier les tendances chez les dix équipes qui composent la HT, les premières parties de hockey permettent de croire que la compétition sera aussi acharnée que par les années passées.

D'abord les favoris pour cette saison, la dynastie des As de Sainte-Anne-des-Chênes, ont débuté la saison avec deux victoires, contre La Broquerie (7 à 4) et contre Landmark (9 à 4), la nouvelle équipe du circuit rural.

Les champions de l'an dernier ont un nouvel entraîneur, Jacques St-Vincent, gardien de but jusqu'à l'an dernier. L'expérience de l'an dernier avec un entraîneur-joueur, Robert Lafrenière, a convaincu l'équipe, malgré une victoire en finale, de changer de formule.

Pour ce qui est de la saison actuelle, Robert Lafrenière a expliqué qu'au début, les As étaient un peu découragés: pas moins de sept joueurs ne reviendront plus, pour toutes sortes de raison. Il y en avait des bons dans ceux-là.



Luc Therrien: les Habs plus forts au centre.

Ce qui fait qu'en partant, chez les As, "on doutait de notre talent mais on s'est aperçu qu'on en a encore plus que l'année passée," a dit Robert Lafrenière. Parmi les recrues de talent, il faut compter Francis St-Hilaire, Earl Coleman et Gérald Lafrenière. Maintenant, d'après l'ancien star des Bisons de l'Université du Manitoba, "on a trois bonnes lignes pour compter des buts".

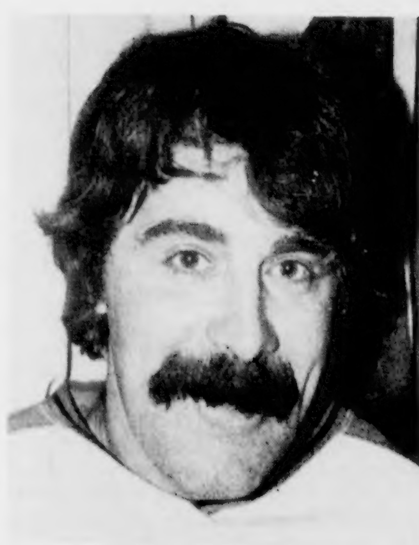
Pour remplacer Jacques St-Vincent dans les buts et pour seconder Rick Lévesque, les As ont rapatrié Phil Grégoire qui a porté l'uniforme des Habs de La Broquerie l'an dernier.

Les Habs ont commencé leur saison avec fracas par une victoire de 15 à 3 contre les Comets de Lorette, lesquels avaient battu les As dans un match de pré-saison. "Je ne recommande pas que la première partie soit gagnée 15 à 3," a dit le capitaine Louis Tétreault. La 2e partie a fini en défaite aux mains des As.

Mais "en général, ça va bien pour nous" affirme Louis Tétreault. L'équipe tiendra en fin de semaine sa première pratique sur la patinoire locale, qui n'est pas dotée de glace artificielle. Le fait de pratiquer ailleurs, et à des drôles d'heures, a-t-il expliqué, a nui à la préparation mentale des joueurs.

En général, la formation sénior de La Broquerie se présente très semblable à celle de l'an dernier, avec l'addition de Luc Therrien au centre: une amélioration pour l'équipe. Aussi, avec le départ de Phil Grégoire dans les filets, on a assisté au retour de Kevin Tyndall. Il sera secondé par Claude Moquin.

J.P.D.



Jacques St-Vincent: le nouveau "coach" des As.

Radio-Canada Winnipeg sera-t-elle victime de la rationalisation?

Depuis plusieurs mois, conscients de la crise économique, les gros boss de Radio-Canada cherchent à rationaliser les opérations de la société d'État. En clair, à mieux utiliser l'argent. Bien entendu, Radio-Canada Winnipeg n'échappe pas aux grandes manoeuvres.

Si on s'en tient à l'Ouest, Radio-Canada dispose actuellement de centres de production à Vancouver, Edmonton, Régina et Winnipeg. C'est-à-dire des endroits où la Société d'État produit des émissions. Généralement des nouvelles télé, mais parfois aussi des affaires publiques, des variés ou des dramatiques.

Toutefois, Radio-Canada estime que la structure régionale actuellement en place coûte trop cher. Alors pour réduire les frais généraux d'administration et mettre l'argent ainsi économisé dans la programmation, les penseurs radio-canadiens envisagent une série d'options. Elles viennent d'être publiées dans un document baptisé "La stratégie de Radio-Canada".

Parmi les options envisagées pour l'Ouest, notons "la concentration de toute la production régionale des Prairies à Winnipeg ou Edmonton". Une solution que les rédacteurs du document rejettent pourtant d'emblée: "Incompatible avec le mandat de Radio-Canada".

L'option qui semble retenir le plus l'intérêt des boss de la Société d'État c'est la production d'émissions d'information dans tous les centres, avec le reste de la programmation produit dans des centres-clés. Il ne reste plus qu'à savoir si Winnipeg sera considéré comme un centre-clé.

Actuellement, une seule chose est certaine: des décisions seront prises dans les prochains mois.

"Selon moi, précise Max Desaulniers, le patron de la radio/télé au Manitoba, ça bougera d'ici les prochains six mois." Il se refuse cependant de spéculer sur les solutions proposées dans "La stratégie de Radio-Canada". Car "rien n'est arrêté encore. Les décisions se feront à la lumière d'autres travaux."

48 000 téléspectateurs

"C'est vrai qu'il y a beaucoup en jeu pour toutes les stations régionales. Mais si la rationalisation se faisait au détriment de Winnipeg, alors je ne comprendrais plus grand chose. Parce que la communauté franco-manitobaine, en dehors du Nouveau-Brunswick, est probablement la mieux organisée et la plus active."

C'est d'ailleurs du fait qu'il y a des "ressources, côté talent, comme le Cercle Molière" que Radio-Canada Winnipeg peut produire des dramatiques et des variétés.

Une politique qui laisse moins d'argent pour le service de nouvelles. Ainsi, 9 journalistes travaillent à Radio-Canada Winnipeg, contre 11 à Régina, 14 à Edmonton et 10 à Vancouver. Alors que la télé, selon de récents chiffres, est regardée au Manitoba au moins 15 minutes par semaine par 48 000 personnes (seulement 21 000 à Régina; 33 000 à Edmonton et 49 000 à Vancouver).

Max Desaulniers affirme néanmoins qu'on "fait autant de nouvelles qu'Edmonton", notamment à cause de la plus grande concentration de la francophonie au Manitoba. De toute façon, même si les stations de l'Ouest échangent plus souvent des reportages, "il n'est pas question de rétrécir les effectifs journalistiques".



Max Desaulniers, le patron de la radio-télé au Manitoba. Il y a beaucoup en jeu.

D'ici quelques mois, on devrait savoir si la rationalisation radio-canadienne s'est vraiment déroulée de manière à respecter les orientations de la programmation de chaque station régionale.

Si oui, Winnipeg ne devrait pas courir un gros danger.

Bernard BOCQUEL

Une nouvelle approche pour obtenir le contrôle de l'éducation

Dans les milieux éducatifs, on parle beaucoup du contrôle de l'éducation française par les francophones. Pour l'instant, les discussions et autres rapports n'ont pas donné grand chose. Il paraît que c'est dû à une mauvaise approche.

"On parle des problèmes, mais on n'a pas fait une étude systématique des histoires d'horreur qui touchent les francos," affirme Raymond Poirier, le président de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Pour procéder à cette étude systématique, la FPCP et la SFM ont mis sur pied un comité conjoint voilà deux mois. "Le comité va rencontrer des parents à travers le Manitoba pour chercher les problèmes causés par le système actuel."

La première étape consistera donc à identifier et documenter les problèmes créés par la non-gérance des écoles.

Une approche qui ne semble pas avoir été suivie jusqu'à présent. L'étude menée par le Centre de recherche et de consultation (CERECO) a étalé des possibilités de structures scolaires, mais "n'a pas apporté de solution, parce que les problèmes n'étaient pas identifiés".

Or des problèmes, il y en a. De l'enseignement de l'éducation physique et religieuse en passant par le transport. Exemple classique: "Mon enfant a accès à l'école française, mais ce sont les anglos qui déterminent les circuits d'autobus. Donc, techniquement, on peut saboter une école française en jouant avec le circuit de l'autobus scolaire."



Raymond Poirier, président de la FPCP. Il faut arriver à des solutions permanentes.

"Comme il faut régler la question de façon globale, on va donc commencer par documenter les problèmes, puis trouver des solutions permanentes. On veut pas du *patchwork.*"

"Dans les derniers 10 ans, on a pataugé dans les problèmes. On a trouvé des éléments de solutions temporaires et on a été bien frustrés avec le système. Ça devient fatiguant. Mais tout n'a pas été pour rien. Ça a fait cheminer du monde. C'était une période d'information, une période inévitable."

Maintenant, comment arriver à des solutions permanentes une fois que les problèmes auront été documentés?

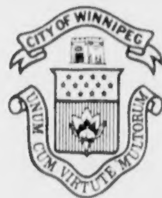
Raymond Poirier pense que le gouvernement, une fois au courant, pourrait établir une commission d'enquête chargée de proposer des recommandations. Évidemment, les recommandations d'une commission lancée par la province auraient plus d'impact auprès du gouvernement que celles des parents.

Mais une chose à la fois. Le comité conjoint FPCP/SFM doit d'abord remettre son rapport sur l'ensemble des problèmes identifiés. Quand? "Il faut absolument que ce travail soit fini en mars pour que les parents puissent prendre des décisions lors de l'assemblée annuelle de la FPCP."

Bernard BOCQUEL









Les honneurs pour les parents d'Ile-des-Chênes

Le Comité de parents de la régionale d'Ile-des-Chênes a été honoré au niveau national, la semaine dernière, pour "sa persévérance dans l'obtention d'une école française".

Le Comité a été choisi parmi les groupes manitobains oeuvrant dans le domaine de l'éducation par la Commission nationale des parents francophones. Le nouveau président de la Commission, Raymond Poirier de Saint-Adolphe, a fait la présentation d'une plaque en bois, fabriquée par Rino Ouellet de La Broquerie, devant une soixantaine d'anciens et d'actuels membres du Comité de la régionale.

M. Poirier a indiqué qu'il n'y a pas de problème d'inscriptions pour l'école qui a ouvert ses huttes en septembre en attendant d'ouvrir ses portes l'an prochain. L'école est en voie d'être construite.

Le président Poirier a également laissé entendre que si les projections se vérifient, il faudra ajouter des huttes à la nouvelle école dans peu d'années.

Les parents peuvent s'informer au national

Depuis la fin du mois dernier, le président de la Fédération provinciale des comités de parents porte un nouveau chapeau: celui de président de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

La Commission nationale des parents francophones a été fondée il y a quatre ans grâce à l'Association canadienne d'éducation de langue française, mieux connue comme l'ACELF.

Son but est simple: permettre aux parents des dix provinces de se rencontrer pour partager informations et problèmes. "Ça nous sort du vase clos provincial," souligne Raymond Poirier.

"Les profs, les ministres de l'éducation, les commissaires se réunissent au niveau national. C'est important que les parents puissent faire de même. Car, techniquement, les parents sont les moins informés dans le système éducatif. Ils subissent les décisions des professionnels qui, eux, ont les moyens de s'informer."

Mieux organiser

La CNPF sert donc de forum aux parents. Pour la prochaine réunion, en mars à Edmonton, des experts ont été invités pour expliquer quels sont les droits en éducation des francophones d'après la Charte des droits et libertés fédérale.

Le conseil d'administration de la CNPF est formé de 13 personnes, venant bien sûr des dix provinces. Le Manitoba a deux représentants: Raymond Poirier et Pierre Laurencelle, le directeur général de la FPCP.

Raymond Poirier a succédé, pour un an, à un Québécois qui avait assuré la présidence durant les quatre dernières années.

Il attribue son élection à la présidence en partie à des raisons techniques. En effet, "le Manitoba est la seule province qui dispose d'un bureau. Au niveau d'une structure qui rejoint les parents, le Manitoba est la province la mieux organisée".

Car la CNPF n'a ni bureau, ni employé. Elle bénéficie simplement d'une subvention de 18 000$ du Secrétariat d'État pour permettre aux représentants des dix provinces de se rencontrer trois fois par an.

B.B.

Les comités culturels ont maintenant une voix

Un forum vient d'être créé pour donner une voix à la quinzaine de comité culturels de la province. Le nouveau Conseil des comités culturels devrait permettre de résoudre un vieux problème.

Pour comprendre l'affaire, il faut connaître les acteurs en scène: d'un côté le Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface; de l'autre 15 comités culturels de villages plus ou moins actifs.

Les comités culturels sont chargés d'organiser des activités culturelles au niveau local. Tandis que le Centre culture franco-manitobain a le mandat de coordonner, au niveau provincial, les activités dans les villages (une tournée de spectacles, par exemple).

D'où le problème, résumé ainsi par la directrice du CCFM, Lorette Beaudry-Ferland: "Jusqu'à présent, on prenait les décisions sur ce qu'on voulait faire au niveau provincial. On n'avait pas d'*input* des comités locaux."

Une situation qui va changer grâce à la mise sur pied du Conseil des comités culturels. Car les possibilités de communication entre les comités culturels vont augmenter.

La décision a été prise la fin de semaine dernière, lors d'une rencontre organisée par le Centre culturel franco-manitobain. 12 des 15 comités avaient envoyé des représentants qui, au début des discussions, n'étaient pas unanimes sur la nécessité de former ce Conseil des comités cuturels.

"Il y avait des inquiétudes, note Lorette Beaudry-Ferland. Certains étaient réticents à l'idée d'établir une nouvelle structure, avec des budgets, du personnel, d'autres réunions, voire un dédoublement du travail. Mais à la fin, il y avait unanimité."

En fait, le nouveau Conseil des comités culturels sera une structure plutôt légère: deux ou trois réunions par an. Le CCFM fournira l'appui technique et organisera les rencontres. Les représentants des comités restent à choisir. La première réunion est prévue pour janvier.

Il faut souligner que la création du Conseil des comités culturels remonte au mois de mars, lorsque 80 personnes participaient à un colloque culturel provincial organisé par le CCFM. À l'époque, les participants avaient décidé d'établir un comité provisoire chargé d'étudier la possibilité d'un regroupement des comités culturels.

Un festival dans la Montagne

Le comité provisoire s'est rencontré une fois et a recommandé la formation d'un comité provincial constitué d'un représentant par région. Une option qui n'a pas été retenue. Car non seulement la trentaine de participants a opté pour un représentant par comité, mais en plus, ils ont souligné la nécessité pour les représentants de rester en place au moins un an.

Une stabilité dans la participation aux réunions du Conseil des comités culturels étant sans doute à la base d'un travail efficace. Un travail qui s'annonce très bien, d'après la directrice générale du CCFM: "Il y avait vraiment un enthousiasme pour organiser des projets ensemble au niveau régional. On parle, par exemple, d'un festival artistique régional dans la Montagne."

Le Conseil des comités culturels va permettre "de créer un réseau d'entraide, de partage d'informations, d'idées, de réaliser des projets communs et d'orienter le développement culturel à long terme".

Bernard BOCQUEL



Lorette Beaudry-Ferland, directrice du Centre culturel franco-manitobain. Une réuion en janvier.

INTERROGATION

En faire un ami de toujours

Porte par laquelle nous entrons dans la grande famille des croyants, bain qui fait de nous des enfants de Dieu par la naissance à une vie nouvelle, signe-sacrement de la foi que professe l'Église, le baptême est aussi une participation réelle dans la mort-résurrection de Jésus.

Regardez l'enfant qui grandit. Un petit paquet prêt à exploser. Il porte en lui un feu d'artifice de qualités et de possibilités. Véritable feu de lumière, étincelles uniques et incroyables.

Mais il porte également en lui la dynamite de ses défauts et de ses faiblesses. Défauts et faiblesses reçus de ses parents dans l'héritage de sa naissance, défauts et faiblesses que portent la famille, sa communauté dont il fait partie et qu'il a assimilé, fait sienne et dont il est maintenant responsable.

Tout au long de sa vie, d'explosion en explosion, il cherchera à vaincre la dynamite par le feu d'artifice... Mais qui l'aidera à vaincre, à vaincre vraiment!

Il n'y en a qu'un, un seul qui puisse lui venir en aide. Celui qui a vécu dans sa propre chair cette descente dans la mort, accepté par amour, pour que tous puissent surgir d'une vie nouvelle: oui, le Ressuscité, le Vivant, le Seigneur Jésus.

Ainsi, par le baptême, l'enfant entre dans le mouvement de la mort-résurrection de Jésus. Il y entre réellement, car c'est dans la participation personnelle à cette réalité centrale à notre devenir, que l'enfant recevra l'assurance que le mal ne vaincra jamais, que l'amour sera victorieux.

Participation qui fait de lui un ami du Seigneur Jésus. Pas un ami de passage, mais un ami de toujours. Il connaîtra et vivra en communion avec cet ami par la plongée dans la Parole de Dieu, par la nourriture des sacrements de la route, par l'engagement dans la cité de ses frères.

Ce sera une plongée dans les ténèbres pour une sortie dans la lumière. Et l'enfant saura, à partir des petites morts et des petites résurrections de sa vie de tous les jours, que, dans l'Esprit, avec Jésus, tout peut se vaincre, tout peut se conquérir, non pas pour sa propre gloire, mais pour la gloire du Père.

Et il ne sera pas seul à participer à cette merveille de Pâques. Il y participera avec la communauté des amis du Seigneur Jésus; ils seront tous ensemble, responsables les uns des autres, dans les plongés comme dans les éclats de vie et de lumière. Et ils feront ensemble mémoire de La Merveille qui rend toute les plongées possibles, qui fait surgir de toute ténèbre La Lumière.

Nous le savons fort bien, nous qui vivons ces passages depuis si longtemps...

(à suivre...)

Claude BLANCHETTE, ptre

Une idée de foies pour le réveillon

Délicieux servi comme plat de résistance accompagné de pain croûté, ce pâté de foie fera également une entrée remarquée lors de votre prochaine réception.

Un tel régal n'est sûrement pas diététique. Toutefois, une entorse à votre diète s'impose. Qu'en pensez-vous?

Une recette de quantité importante pour mieux répondre à la demande. Vous pouvez également congeler ce pâté de foie et l'offrir à votre prochaine fête.



PÂTÉ DE FOIES DE POULET
(Donne env. 3 tasses/750mL)

- ½ tasse (125mL) de beurre
- 1 livre (500g) de foies de poulet, coupés en deux
- 1½ tasse (375mL) de champignons hachés gros
- ¼ de tasse (50mL) de persil haché
- ¼ de tasse (50mL) d'échalotes hachées
- ½ c. à thé (2mL) de feuilles de thym, séchées
- ½ c. à thé (2mL) de sel
- ½ tasse (125mL) de vin rouge sec
- 2 c. à table (30 mL) de cognac (facultatif)
- 1 tasse (250mL) de beurre ramolli

Faire fondre ½ tasse (125mL) de beurre dans un grand poêlon. Ajouter les foies de poulet, les champignons, le persil, les échalotes, le thym et le sel. Cuire sur feu doux, en brassant souvent jusqu'à ce que les foies soient cuits, mais rosés au centre. Ajouter le vin et le cognac. Amener au point d'ébullition; couvrir et laisser mijoter 5 min. Laisser refroidir. Verser la préparation dans le contenant d'un mélangeur. Couvrir et mélanger jusqu'à homogénéité. De temps à autre, arrêter le mélangeur et râcler les parois. Défaire en crème 1 tasse (250mL) de beurre; incorporer graduellement la purée de foies de poulet. Verser dans un bol de service, couvrir et réfrigérer toute la nuit. Retirer du réfrigérateur 30 min. avant de servir. Servir avec du pain croûté ou des Melba.

MUFFINS AUX POMMES
(Donne 12 gros muffins)

- 2 tasses (500mL) de farine tout usage
- 1 tasse (250mL) de sucre
- 1 c. à table (15mL) de poudre à pâte
- 1¼ c. à thé (7mL) de cannelle
- 1 c. à thé (5mL) de sel
- ½ c. à thé (2mL) de bicarbonate de soude
- 1 tasse (250mL) de crème sure du commerce
- ¼ de tasse (50mL) de beurre, fondu
- 2 oeufs, battus
- 1 tasse (250mL) de pommes non pelées, coupées en petits cubes
- Garniture streusel



Dans un grand bol, mélanger la farine, le sucre, la poudre à pâte, la cannelle, le sel et le bicarbonate. Dans un petit bol, bien mélanger la crème sure, le beurre et les oeufs. Ajouter aux ingrédients secs en une seule fois; remuer juste assez pour humidifier les ingrédients secs. Incorporer les pommes. Verser dans les 12 moules à muffins graissés. Saupoudrer la GARNITURE STREUSEL sur les muffins. Cuire au four préchauffé à 400°F (200°C), 20 à 25 min. Servir avec le FROMAGE CRÉMEUX À TARTINER.

GARNITURE STREUSEL: Dans un petit bol, mélanger ¼ de tasse (50mL) de sucre, 3 c. à table (50mL) de farine et ¼ de c. à thé (1mL) de cannelle. Y couper 2 c. à table (30mL) de beurre froid jusqu'à texture granuleuse.

FROMAGE CRÉMEUX À TARTINER: Défaire en crème 1 paquet de (125g) de fromage à la crème ramolli, 3 c. à table (50mL) de sucre à glacer, ½ c. à thé (2mL) de cannelle et de muscade. (Donne ½ tasse/125mL.)

Les chroniques des régions commencent en page 12a











Chantons Noël!

D'OU VIENS-TU BERGÈRE

1. *D'où viens-tu bergère?*
Doù viens-tu?
Je viens de l'étable,
De m'y promener
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

2. *Qu'as-tu vu, bergère?*
Qu'as-tu vu?
J'ai vu dans la crèche,
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

3. *Rien de plus, bergère*
Rien de plus?
Saint'Marie, sa mère
Sous un humble toit;
Saint Joseph, son père.
Qui tremble de froid

4. *Rien de plus, bergère*
Rien de plus?
Sauf le boeuf et l'âne
Qui sont par devant
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

5. *Rien de plus, bergère?*
Rien de plus?
Y a trois petits anges,
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père éternel.



IL EST NÉ, LE DIVIN ENFANT

Il est né, le divin Enfant!
Jouez, hautbois, résonnez musettes;
Il est né, le divin Enfant,
Chantons tous son avènement.

1. Depuis plus de quatre mille ans,
Nous le promettaient les prophètes:
Depuis plus de quatre mille ans,
Nous attendions cet heureux temps!

2. Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant!
Ah! que ses grâces sont parfaites!
Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant!
Qu'il est doux, ce divin Enfant!

3. Une étable est son logement,
Un peu de paille est sa couchette;
Une étable est son logement:
Pour un Dieu, quel abaissement!

4. O Jésus! ô roi tout-puissant!
Tout petit enfant que vous êtes,
O Jésus! ô roi tout-puissant!
Régnez sur nous entièrement.



LES ANGES DANS NOS CAMPAGNES

1. Les anges dans nos campagnes
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux:
Gloria in excelsis Deo! (bis)

2. Bergers, pour qui cette fête?
Quel est l'objet de tous ces chants?
Quel vainqueur ou quel prophète
Méritent ces choeurs triomphants?

3. Cet Enfant, couvert de langes,
Qui jusqu'à nous veut s'abaisser,
C'est le Christ, le roi des anges,
Venu du ciel pour noûs sauver



L'ENFANT AU TAMBOUR

1. Sur la route Pa rum pum pum pum
Petit tambour s'en va Pa rum pum pum pum
Il sent son coeur qui bat Pa rum pum pum pum
Au rythme de ses pas Pa rum pum pum pum
Rum pum pum pum Rum pum pum pum
O' petit enfant, Pa rum pum pum pum
Où vas-tu?

2. Hier, mon père Pa rum pum pum pum
A suivi le tambour Pa rum pum pum pum
Le tambour des soldats Pa rum pum pum pum
Alors je vais au ciel Pa rum pum pum pum
Rum pum pum pum. Rum pum pum pum
Là, je veux donner Pour-our son retour
Mon - on tambour

3. Tous les anges Pa rum pum pum pum
Ont pris leurs beaux tambours Pa rum pum pum pum
Et ont dit à l'enfant Pa rum pum pum pum
Ton père est de retour Pa rum pum pum pum
Rum pum pum pum Rum pum pum pum
Et l'enfant s'éveille Pa rum pum pum pum
Sur son tambour





À l'affiche de CBWFT
semaine du 10 au 16 décembre

Samedi

À 19h00: La Soirée du hockey vous parviendra de Toronto où les Maple Leafs affronteront les Flames de Calgary.

Dimanche

À midi: Football de la Ligue nationale: les Giants de New York recevront les Seahawcks de Seattle.

À 16h00: Second Regard vous proposera le dernier volet du dossier sur l'Église catholique du Québec.

À 17h30: Génies en herbe mettra en présence deux fortes équipes: le Collège Louis-Riel et le Collège Saint-Paul.

À 18h30: Jacques Boulanger recevra le Superstar Enrico Macias.

Et à 20h50: Nous vous inviterons à l'Opéra pour écouter Maureen Forrester dans "La belle et la bête".

Lundi

À 19h30: Pile ou Face, une réalisation de Donald Hétu.

À 20h00: Phare Ouest brossera le portrait de Rino Ouellet, qui veut rester "Hors du trafic", une réalisation de Richard Simoens.

À 23h10: Nous vous présenterons le premier volet d'une série émouvante sur l'alcoolisme, l'histoire d'une jeune femme: Katie.

Mardi

À 19h00: À l'affiche de Télésélection: "Inspecteur la bavure", une comédie policière de Claude Zidi mettant en vedette Gérard Depardieu.

À 22h10: Marcel Brisebois, dans le cadre de Rencontres, s'entretiendra avec André Mandouze, passionné d'histoire de l'Église primitive et qui a recherché le sens des Béatitudes, du péché et de la Grâce.

Mercredi

À 19h00: Télé-Point, le magazine d'actualité à caractère régional laissera la parole à Louise Cloutier qui vous présentera divers dossiers d'information. Une réalisation de Maurice Auger.

À 20h00: Ne manquez pas un autre épisode captivant de la série "La taupe", tirée du roman de John Irvin.

Jeudi

À 19h00: Aux Grands Films: "On m'appelle Malabar", un western italien avec Bud Spencer dans le rôle titre.

Et à 22h40: Pour bien finir la soirée, une comédie avec Pierre Mondhy, intitulée: "Vos gueules les mouettes", une critique des cinéastes amateurs.

Vendredi

À 13h30: Au jour le jour: les deux animateurs, Ghislaine Paradis et Norman Harvey, vous présenteront une émission spéciale sur le "Temps de Noël", un moment spécial à vivre.

À 19h00: Pierre Nadeau vous replongera dans le passé en reconstituant un événement survenu il y a déjà 20 ans.

À 20h00: Ne manquez pas le deuxième volet de la captivante saga: "La chambre des dames".

À 22h10: À l'affiche de notre cinéma: "Retour en force", une comédie policière avec Victor Lanoux et Bernadette Lafond dans les rôles principaux.

Et à 18h00, du lundi au vendredi, Pierre Chevrier et François Riopel vous tiennent au faîte de l'actualité franco-manitobaine et manitobaine en vous présentant l'émission Ce Soir, réalisée par Donald Hétu.



Chantons Noël!

SAINTE NUIT

O nuit de paix! Sainte Nuit!
Dans le ciel l'astre luit;
Dans les champs tout repose en paix
Mais soudain, dans l'air pur et frais,
Le brillant choeur des anges
Aux bergers apparait.

O nuit de foi! Sainte Nuit!
Les bergers sont instruits;
Confiants dans la voix des cieux,
Ils s'en vont adorer les Dieu!
Et Jésus en échange
Leur sourit radieux.

O nuit d'amour! Sainte Nuit!
Dans l'étable aucun bruit;
Sur la paille est couché l'Enfant
Que la Vierge endort en chantant;
Il repose en ses langes
Son Jésus ravissant.

O nuit d'espoir! Sainte Nuit!
L'espérance a relui;
Le Sauveur de la terre est né;
C'est à nous que Dieu l'a donné.
Célébrons ses louanges;
Gloire au Verbe Incarné!



VIVE LE VENT

Vive le vent! Vive le vent!
Vive le vent d'hiver!
Qui s'en va tout rayonnant
Dans les grands sapins verts,
Vive le vent, Vive le vent,
Vive le vent d'hiver
Joyeux Noël, mes chers parents
Et bonne année grand-mère.

Ah! que la neige est belle
Qui nous arrive du ciel
Voici le temps de Noël
Voilà l'Emmanuel.
Je vous offre mes voeux
Acceptez-les tous deux
Soyez toujours heureux
Comme l'était nos aïeux.



"C'EST NOËL, VIENS CHANTER"

Valse:

C'est Noël, viens chanter
Paix à toute la terre
C'est Noël, viens chanter
Un Sauveur nous est né
Crie la bonne nouvelle
C'est la paix sur terre
C'est Noël, viens chanter
Un Sauveur nous est né

C'est Noël, viens chanter
Paix à toute la terre
C'est Noël, viens chanter
Un Sauveur nous est né
Tous les hommes sont frères
Dieu est notre Père
C'est Noël viens chanter
Un Sauveur nous est né.



MON BEAU SAPIN

1. Mon beau sapin, roi des forêts
Que j'aime ta parure!
Quand par l'hiver, bois et guérêts
Sont dépouillés de leurs attraits
Mon beau sapin roi des forêts,
Tu gardes ta parure
2. Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire,
Joli sapin, comme ils sont doux,
Et tes bonbons et tes joujoux,
Toi que Noël planta chez nous,
Par les mains de ma mère
3. Mon beau sapin, tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage,
De la foi qui ne ment jamais,
De la constance et de la paix
Mon beau sapin, tes verts sommets
M'offrent la douce image.

Chantons Noël!

ADESTE FIDÈLES

1. Adeste, fidèles, laeti, triumphantes:
   Venite, venite in Bethleem:
   Natum videte
   Régem angelorum,
   Venite, adorémus, Venité adorémus
   Venite, adorémus Dominum.

2. En, grége relicto, humiles ad cunas
   Vocati pastores approperant;
   Et nos ovanti gradu festinémus.
   Venite, adorémus, etc...

1. Peuple fidèle, Le Seigneur t'appelle:
   C'est fête sur terre, le Christ est né.
   Viens à la crèche voir le Roi du monde.
   En Lui viens reconnaître (ter)
   ton Dieu, ton Sauveur.

2. Verbe, Lumière
   Et splendeur du Père,
   Il naît d'une mère petit enfant,
   Dieu véritable, le Seigneur fait homme
   En Lui, etc...

3. Peuple, acclame
   Avec tous les anges
   Le Maître des hommes qui vient chez nous,
   Dieu qui se donné à tous ceux qu'il aime.



LE PETIT RENNE NEZ ROUGE

On l'appelait "Nez rouge"
Ah! comme il était mignon
Le p'tit renne au nez rouge,
Rouge comme un lumignon,
Son p'tit nez faisait rire,
Chacun s'en moquait beaucoup
On allait jusqu'à dire

Une fée qui l'entendit
Pleurer dans la nuit,
Pour le consoler lui dit:
Viens au paradis ce soir,
Comme un ange, Nez rouge
Tu conduiras dans le ciel,
Avec ton p'tit nez rouge
Le chariot du Père Noël!



NOUVELLE AGRÉABLE

Refrain:
Nouvelle agréable!
Un Sauveur enfant nous est né;
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

1. Dans cette nuit le Christ est né,
   C'est pour nous qu'il s'est incarné;
   Venez, pasteurs,
   Offrir vos coeurs,
   Aimez cet Enfant tout aimable.

2. Chrétiens, cet Enfant plein d'appas
   Vous appelle, hâtez vos pas;
   Allez à Lui,
   Puisque aujourd'hui
   Il tend une main secourable.

3. Peuples, entourez son berceau;
   Voyez ce miracle nouveau;
   Un tendre Enfant
   Faible et tremblant
   Vous rend le Très-Haut favorable.

ÇA BERGERS

1. Ça, bergers, assemblons-nous,
   Allons voir le Messie;
   Cherchons cet Enfant si doux
   Dans les bras de Marie;
   Je l'entends, il nous appelle tous,
   O sort digne d'envie!

2. Laissons-là tout le troupeau,
   Qu'il erre à l'aventure,
   Que sans nous sur ce coteau,
   Il cherche sa pâture.
   Allons voir dans un petit berceau
   L'auteur de la nature.

3. Sa naissance sur nos bords
   Ramène l'allégresse;
   Répondons par nos transports
   À l'ardeur qui le presse;
   Secondons par de nouveaux efforts,
   L'excès de sa tendresse.

4. Dieu naissant, exauce-nous,
   Dissipe nos alarmes;
   Nous tombons à tes genoux,
   Nous les baignons de larmes;
   Hâte-toi de nous donner à tous
   La paix et tous ses charmes.



REPÈRES

Médecins ruraux demandés

L'Association des municipalités urbaines du Manitoba veut que la province se penche sur le manque de médecins en région rurale. L'association propose notamment qu'on accorde des tarifs plus élevés aux médecins qui pratiquent en campagne. Par ailleurs, on propose également que les étudiants en médecine qui reçoivent des bourses du gouvernement soient obligés de travailler dans les régions rurales pendant au moins deux ans

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français
Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

**LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823**

Vie sociale

Naissances

Isabelle, Anne-Marie **Fréchette**, fille de David Fréchette et Carole Sicotte. Le baptême a eu lieu le 27 novembre à Saint Norbert. Parrain et marraine étaient Germain Sicotte et Dolorès Mireault

Anniversaires

Lucie **Delorme**, de Saint-Norbert, fêta son 78e anniversaire de naissance le 11 décembre

Fabiola **Dupuis**, de Saint-Norbert, fêtera son 81e anniversaire de naissance le 21 décembre

Décès

Alexandre (Butcher) **Hayden**, de Saint-Lazare, ancien employé du CN, décéde à l'hôpital de Birtle, à l'âge de 95 ans

Louis-Edouard **Dumesnil**, 87 ans, ancien fermier de Sainte-Agathe, époux de Lucienne Peloquin, est décédé le 10 novembre 1983

Achille **Plamondon**, du foyer Chez Nous de Saint-Boniface, 86 ans, retraité, père de Simone Joyal de Saint-Norbert, décédé le 29 novembre 1983

Eugénie **Vermette**, de Saint-Boniface, 77 ans, décédée le 29 novembre 1983

Léo-Emile **Giasson**, de Saint-Boniface, 66 ans, décédé le 17 novembre

Marie-Anne **TRudeau**, de Saint-Boniface, 88 ans, décédée le 17 novembre

Georges **Menard**, de Winnipeg, 73 ans, décédé le 13 novembre

Georges **Mallette**, de Winnipeg, 68 ans, décédé le 10 novembre

Soeur Marie-Anne Eva **Beaudin**, de Saint-Boniface, 87 ans, décédée le 11 novembre

Transcona

Noël fois deux à l'école Centrale

Afin d'accomoder tous les parents, il y aura deux concerts de Noël cette année à l'école Centrale, 604, rue Day à Transcona; soit les 14 et 15 décembre à 19h30 dans le gymnase.

16 classes d'élèves de la maternelle à la 3e année seront réparties comme suit pour chaque concert: le mercredi 14, maternelle du matin (Mme Péloquin) et maternelle après-midi (Sr Irène); 1ère année (Mmes Wilson et Farion); 2e année (Mme Labossière et Mlle Préjet); 3e année (Mlle Gérardy et Mme Chartier)

Le jeudi 15 décembre, maternelle après-midi (Mme Péloquin) et maternelle du matin (Sr Doris); 1ère année (Mlles Courcelles et Desharnais et Mme Lussier); 2e année (Mme Gagnon-Lavallée et Mlle Bissonnette); 3e année (Mlle McCarthy).

Il y aura un plateau à l'entrée pour les deux concerts dont les recettes seront destinées en partie aux handicapés mentaux de l'Arche Winnipeg Inc

L'école Centrale fermera ses portes pour les vacances de Noel le 16 décembre et ouvrira de nouveau le 3 janvier 1984. À noter aussi le changement du numéro de téléphone de l'école Centrale: c'est maintenant le 224-4206 qu'il faut composer.

Hélène BLAIS

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Somerset

Les retombées du H, de la mari, du LSD

Suite à une invitation lancée par le comité de parents de Somerset, une quarantaine de parents se sont rendus à l'Institut collégial le 28 novembre pour une soirée d'information sur les abus de la drogue et de l'alcool.

La présentation, offerte par la Gendarmerie Royale du Canada, de Manitou, à traité de la provenance des méthodes de mise en marché, du coût, des effets sur l'individu, et des retombées juridiques de l'utilisation des drogues tels le hachish, la marijuana, le L.S.D., la cocaine, l'opium et l'héroine

Les officiers ont aussi discuté de l'acceptation quasi-passive (attitude inquietante) qu'ont un nombre grandissant de parents lorsque ceux-ci découvrent que leur enfant est mêlé à des histoires de drogues ou en fait usage

Les parents ont aussi eu l occasion d examiner un etalage de différentes drogues preparé par la GRC

Huguette L. BOULET



Le constable Yvon Villeneuve (Manitou), le constable Bob Campbell (Manitou) et le caporal John Vanmulligen (Winnipeg Drugs Corporation).

Calendrier

Lundi 12 décembre: La francophonie de Somerset aura l'occasion de rencontrer quelques membres du conseil d'administration de la Société franco-manitobaine lors d'une café-rencontre qui aura lieu à 20h00 au centre Rendez-Vous de Somerset

Mardi 13: Réunion des Chevaliers de Colomb à 20h00

Mercredi 14: Visite de Pulsation (CKSB) à l'Institut collégial de Somerset à partir de 13h00

Jeudi 15: Examen du permis de conduire au bureau du village. Concert de Noel de l'elementaire qui aura lieu a l'Institut collegial, l heure n'est pas encore determinee. Dernier jour d ecole pour les enfants

Vendredi 16: Journée administrative pour les professeurs

Mardi 20: Réunion générale, pour la Montagne, du 4e degré des Chevaliers de Colomb, à Notre-Dame-de-Lourdes, à 20h00

C'était une veillée du bon vieux temps

Plus de soixante-dix personnes ont assisté au souper-soirée du Club Amical, qui a eu lieu le 25 novembre au Centre Ritchot.

La soirée debuta avec la musique de Gérard Emond au violon, Céline Johnston au piano et Estelle Penner à la guitare. Chansons à répondre et histoires racontées ont fait une veillee, comme dans le bon vieux temps

C'était aussi la date du grand tirage. Le couvre-pied fut gagné par Alec Goebert; la table à café, par Danielle Parisien; et le coffret en cèdre par Pauline Grouette. Le prochain rendez-vous est le 22 décembre, à midi, au Centre Ritchot, pour un diner de Noel

Par ailleurs, la partie de cartes, organisee par la Ligue féminine catholique, avait lieu le 4 décembre au Centre Ritchot

Quoique l'assistance fut minime, 38 personnes y participèrent la soirée fut un succes

Les gagnants des cartes furent: 1er prix d'hommes, Roland Lagassé; 2e, Ken Wood 1er prix des dames, Berthe Aubin; 2e prix Edmée Le Gal et Anita Bouchard

Les deux prix d'entree furent gagnes par Albertine Lagassé et Marcel Bouchard. Les recettes de 65$ serviront à défrayer les depenses de la Ligue

Denise HANCOX
Edmée LE GAL



Adrien Leclerc a quitté la caisse pop

Dans toute localité, certains changements inaperçus sans qu'il en résulte quoi que ce soit, mais le communiqué reçu aujourd'hui est une nouvelle tout à fait inattendue.

A la caisse populaire, Adrien Leclerc, président du conseil d'administration depuis un bon nombre d'années, soit 32 ans, vient de démissionner

Franchement, M. Leclerc a fait sa grosse part. Autant le Club Amical bénéficera de ses talents d'organisateurs (puisqu'il en est aussi le président), autant la caisse devra remplacer un bon morceau

Si quelqu'un est bien versé dans les principes de cooperation, c'est sans doute lui, qui a su donner tant de sa personne et de son temps

Si Adrien regarde un peu en arriere, il pourra prendre beaucoup de crédit pour le progrès que la caisse a connu chez nous et par ce fait même, pour le progrès de toute la communauté en général

David Milette, vice-président, a accepte de prendre la tâche laissée par M. Leclerc. Marcel Maynard a bien voulu accepter de remplacer M. Leclerc au bureau de direction

Calendrier

Du 5 au 10 décembre: Vente de billets ICCD des Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher #2450, dans le Mall K-Mart boulevard Grandin et chemin Pembina

Le 14 décembre: Répétition de chant pour la messe de minuit à l'église à 20h00

Le 15 décembre: Danse-rencontre pour les pré-secondaires, à l'école, de 14h00 à 15h30

Le 16 decembre: Bonspiel pour les pré secondaires de Saint-Adolphe, de 9h00 à 16h00

Le 18 décembre: Déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb à l'école, suivi de l'Arbre de Noel au Foyer. Les résultats du concours des Chevaliers, "Keeping Christ in Christmas", seront annoncés au déjeuner

Grosse hausse de l'épargne à la caisse populaire

Lors de la 42e assemblée annuelle de la caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste, les 97 personnes présentes ont appris que l'actif de leur caisse avait atteint 5 362 443$ au 30 septembre 1983, en comparaison aux 4 374 668$ de l'automne précédent.

De grosses augmentations dans l'épargne des membres et dans les dépôts à terme ont permis à la caisse des placements et des prêts aux sociétaires plus importants. Fin septembre, la caisse comptait 792 membres, 27 de plus qu'en 1982

D'autre part, le profit net de 7 000$ pour l'année a beaucoup déçu l'administration Mais des frais inattendus (vérification externe, prélèvement spécial du Fonds de Sécurité, et la provision pour prêts douteux) ont empêché la caisse de réaliser un profit plus normal de l'ordre de 20 000$ à 25 000$

Au bureau de direction, deux changements les sortants de charge, Claude Goulet et Fernand Lauzé, ont été remplacés par Alice Marion et Adrien Bouchard, qui rejoignent Lucien Baril, Alcide Levesque, Gilles Marion, Juliette VanDenBosch et Gilles Vermette comme directeurs

Un spécial cette année: la caisse a reconnu officiellement tous ses employés ou membres de comités qui ont servi pendant au moins dix ans depuis 1941. En plus des 11 personnes sur la photo, il faut nommer Léo Sabourin (absent) et les décédés: Siméon Marion, Edmond Dupuis, Yvette Sabourin et Léonide Beaudette

Florent BEAUDETTE



Le groupe d'employés ou membres de comités avec au moins dix ans de service à la caisse de Saint-Jean-Baptiste. L'on reconnaît Alphonse et Lucien Beaudette, Bernard et Nestor Lafond, Gilles et Ovila Sabourin, Aimé Barnabé, Charles Comeault, Georges Dionne, Edouard Lavallée, Arthur Touchette.

Il va falloir se plaindre ailleurs!

Dans la Super Ligue du Sud du Manitoba, Jim Dewart et ses hommes (Paul Daneault, Sheldon Bouchard et Michel Fillion) de Saint-Jean-Baptiste ont terminé en deuxième place, mais ont perdu la demi-finale à Steinbach samedi dernier.

Pour leur réunion mensuelle du 5 décembre, les Chevaliers de Colomb du Conseil Montcalm avaient invité leurs dames à du spécial. Environ une centaine de personnes sont venues voir les diapositives prises par Jim Dewart (professeur au secondaire) lors de son voyage en Afrique de l'Est et en Egypte l'été dernier. Il semble que Jim soit aussi habile en photographie qu'au curling, car le groupe a apprécié la qualité des diapositives et de la présentation

Par ailleurs, une quinzaine de personnes se retrouvait, vendredi dernier, pour fêter le 5e anniversaire de la formation des groupes A.A. et Al-Anon à Saint-Jean Baptiste. Cette petite soirée amicale était organisée autour d'une présentation du Dr Manness sur les effets de l'abus de l'alcool sur le corps humain

On a pas raison de se plaindre de l'état de nos chemins dans la municipalité Montcalm! Nos chauffeurs de "patrôle" et du caterpillar, Aurèle Sabourin, Robert Boutet et Alain Collette, se sont mérités trois championnats, décernés par la "Manitoba Good Roads Association" pour l'amélioration et l'entretien. Il faudra se plaindre ailleurs, ou bien sur d'autres choses!

Maintenant que les comptes sont officiels, les profits nets de la grande soirée Gala du 26 novembre se chiffrent à 18 000$ donc encore mieux que prévu la semaine dernière



De la visite rare chez Roy Légumex... un (ou une) raton-laveur, déjà presque endormi, a passé une couple de jours à l'intérieur de l'usine avant d'être donné au taxidermiste, Maurice Fillion.

Calendrier

Vendredi 9 décembre, à 18h00, au Club des Pionniers, souper "pot luck" et rencontre de Noel de la Ligue féminine catholique pour les membres et leurs conjoints

Lundi 12 décembre, à 19h00, au sous-sol de l'église, promesse des Louveteaux

Mardi 13 décembre, à 20h00, célébration pénitentielle en préparation pour Noel

La Broquerie

Le premier pas vers une réconciliation?

Vingt-six résidant(e)s de La Broquerie se sont déplacés, le 23 novembre dernier, pour rencontrer les représentants de la Société franco-manitobaine.

Le but de la SFM était d'entendre les objectifs et l'orientation qui devraient être poursuivis par l'organisme officiel représentant les Franco-Manitobains

On a parlé des services en français (au niveau de la province et de la municipalité

pour soulever le problème douloureux de la division dans la paroisse. Un premier pas peut-être, vers une reconciliation qui s'annonce longue mais qui est possible

Le président, Léo Robert, a réitéré l'intention de la SFM de puiser chez les membres l'orientation de l'organisme pour faire en sorte que celui-ci reflète aussi fidèlement que possible les desirs de la population

Rino OUELLET

Faudra-t-il refuser des comédiens?

Il fallait assurer une suite au succès de la soirée théâtrale centenaire.

Lors de sa réunion annuelle, le 30 novembre, le Cercle littéraire a donc décidé de former un nouveau comité qui verra à mettre sur pied une pièce majeure pour l'automne prochain

Les membres du comité demeurent essentiellement les mêmes, soit: Annette Verrier, présidente; Léonie Granger, vice-présidente; Denise Boily, secrétaire-trésorière; et Liliane Normandeau, Gertrude Dubé, Jeanine Brindle et Michelle Seidler, conseillers

On se donnera cependant un nouveau nom

Le comité verra avec le concours du CCFM, à des ateliers pour acteurs et metteurs en scène, avant l'été. Puis, on s'attaquera à la tâche de montrer la pièce

Quelle pièce? Le choix n'est pas arrêté, mais il n'est pas question pour cette année d'en composer une

Les acteurs? Pas de problème. Selon Annette, il ne manque pas de bons acteurs à La Broquerie. Il faudra même sans doute en refuser

Le Papier de Chez-Nous recherche

Le Papier de Chez-Nous (la presse locale) cherche de nouveau à se faire adopter.

Dans son éditorial du mois de décembre, on expliquait que le petit journal mensuel, qui est passé sous la charge du Comité centenaire pour la durée des fêtes, se trouvera sans équipe de redaction à partir de janvier alors qu'on bouclera les livres au Comité centenaire. A moins que

Le Papier, d'une trentaine de pages, contient à peu pres de tout, à partir d'opinions ... il faudra que la nouvelle equipe responsable demontre beaucoup d'enthousiasme de dévouement et surtout le goût du défi

Calendrier

Dimanche le 11 décembre à 14h00: Concert de Noel centenaire à l'école Saint-Joachim

L'evenement de l'annee: lancement du livre centenaire de la paroisse Saint-Joachim, dimanche le 18 decembre à 14h30, à la salle de l'arene. La grosse ... du Manitoba français est invitee ... Le livre coûte mais la reception est gratuite

Letellier

Les 12 gagnants du tournoi

Au Club d'âge d'or St-Pie de Letellier a eu lieu, le 4 décembre, un tournoi de "Shuffleboard". Trente personnes se sont rendues.

Les gagnants sont les suivants: 1er groupe: 1er prix, Noella Barnabé et Lionel Barnabé; 2e prix, Thérèse Jutras et Euclide Boiteau. 2e groupe: 1er prix, Florence Jutras et Arthur Barnabé; 2e prix, Alice Benoit et Odile Leclair. 3e groupe: 1er prix, Alma Cadieux et Marcel Barnabé; 2e prix, Yvonne Desautels et Florent Barnabé

Noëlla BARNABÉ

Sainte-Agathe

L'abbé Labonté a gardé son humour

Environ 75 personnes se sont rendues au Centre culturel de Sainte-Agathe le 20 novembre pour partager le déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb.

Le conferencier etait l'abbe Florent Labonte, curé de la paroisse Sainte-Hyacinthe de La Salle, auteur du livre Derriere les barbeles des Nazis

Il a parle de ses experiences dans les camps de concentration lors de la dernière guerre mondiale. L'abbé Labonté a su intéresser l'assistance avec son sens d'humour qu'il a tout de meme garde, malgre les miseres qu'il a traversees

Cette occasion etait une bonne maniere de nous aider à reflechir durant l'Avent, à penser aux moins fortunes que nous

Thérèse DUMESNIL

Le club Oasis veut construire un local

Il es prévu qu'une campagne de souscription de fonds sera lancée en vue de construire un local permanent pour le club Oasis à Saint-Norbert.

Voilà ce qui fut annoncé par le président Albert Rousseau, lors de l'assemblée annuelle du club à laquelle assistaient une quarantaine de membres.

Le porte-parole du comité organisateur de la campagne de souscription, Clement Benjamin, a déclaré que l'objectif est fixé à 50 000$, car afin d'obtenir des subventions, il faut faire preuve que nous sommes prêts à participer. M. Benjamin s'est déclaré confiant qu'un tel projet est réalisable puisque le nouveau local sera disponible à tous les aînés francophones des régions voisines de Saint-Norbert, soit Fort Richmond, Fort Garry, La Salle, etc. et aussi qu'un tel projet dans la région est un investissement pour l'avenir et les aînés qui suivront.

Un depliant d'information sera distribué sous peu. Gérald Dubé, agent de développement économique à la SFM, était présent à titre d'informateur, ainsi que président d'élections.

L'exécutif pour l'année 1984 sera le suivant: Albert Rousseau, président; Gérard Emond, vice-président; Germaine Roy, secrétaire; Dennis Kenny, trésorier; Cécile Cenerini, conseillère; Oscar Boissonneault, Léona Dansereau, Eugénie Ferré, Dianne Gousseau, Marie St-Godard, directeurs. L'aumônier sera l'abbé Pierre Gagné, curé de la paroisse.

Au moment de la réunion, le club Oasis avait en caisse 1 616$. Plusieurs dons et prêts d'argents ont été reçus et de nombreux bénévoles oeuvrent au bon fonctionnement du club. Pour devenir membre et pour renouveler les cotisations, il faut contacter Dennis Kenny au 269-3954.

Calendrier

Le dimanche 11 décembre, réunion Développement et Paix, salle Perpétuel-Secours à 19h30. Réunion d'information et solidarité Philippines. Diaporama "La Terre Parle". Gestes de solidarité envers les prisonniers d'opinions des Philippines.

Une veillée de Noel, organisée par le comité de parents, aura lieu au gymnase de l'école Noel-Ritchot, le jeudi 15 décembre à 19h30.

La veillée de Noel organisée par le club Oasis aura lieu le vendredi 16 décembre à 19h30 au local du club, 3562, chemin Pembina.

Le souper-rencontre de la Ligue féminine catholique aura lieu le 18 décembre à 17h30, salle Perpétuel-Secours. Chaque membre doit inviter une amie et tous les epoux des membes sont invités.

250 personnes à la boutique d'artisanat

La boutique d'artisanat, organisée par le comité culturel fut pour les artisans de la communauté une occasion privilégiée de pouvoir non seulement exposer mais aussi vendre de nombreux articles de leurs collections.

Pour ceux et celles qui se sont rendus à la boutique, le samedi ou le dimanche, ce fut l'occasion de se rendre compte des nombreux talents dans les domaines de la couture, du tricot, de la sculpture sur bois, des poteries, des arts metaliques, de la decoration de gâteaux, etc.

Environ 250 personnes ont visité la boutique et la plupart ont acheté un ou plusieurs articles. Les artisans etaient heureux du résultat.



Il y avait de l'artisanat pour tous les goûts.

Pour sa part, la présidente du comité culturel, Jeanette Marchildon, a souligné que le but principal du comité est celui de promouvoir de tel rassemblements communautaires et elle a exprimé son désir de voir cette activité devenir un événement annuel à Saint-Norbert.

Il y eut un tirage d'objets divers offerts par les artisans, les gagnants étaient les suivants: Armand Dowinski, Roger Gagné, Marcelle Marcoux, Emmanuel Lemoine, Jules Ragot et Ken Yost. Les recettes du tirage ont aidé à défrayer les dépenses encourues par le comité culturel.

Eugénie FERRÉ

Les heures de la caisse resteront les mêmes

La 47e assemblée annuelle de la caisse populaire de Saint-Joseph, le 2 décembre, a réservé plusieurs surprises.

Une assistance de 44 membres, soit presque le double de l'an dernier, se réunissait avec l'invité d'honneur, Jean Gaudry, du département des Finances de la Fédération des caisses populaires, et les administrateurs: Paul Damphousse (président), Norbert Parent (vice-président), Roger Parent, Claude Delorme et Gilbert Parent. Siègent au comité de crédit: Bernard Sarrasin (président), Henri Ouellet (vice-président), Roger Bérard. Assistante Louise Delorme et Denise Parent (directrice)

Aux élections, Gilbert Beaudry fut élu pour un mandat de trois ans, pour remplacer Claude Delorme.

Après la lecture des différents rapports, on a appris que la caisse a enregistré 667$ de profit. Aussi, la caisse est devenue millionnaire. Au mois de mars, l'actif avait atteint un million et n'est jamais descendu en bas depuis!

Pendant l'assemblée, encore des surprises! A quatre reprises, une somme de 10$ fut gagnée par Marie-Laure Perron, Lucille Sarrasin, l'abbé A. Bédard et Paul Damphousse. L'appareil téléviseur BW fut gagné par Louise Delorme

Les heures de bureau resteront les mêmes pour cette annee Denise vous attend toujours pour faire de bonnes affaires!

Par ailleurs, la partie de cartes du 26 novembre a rapporté 1 063$. Les organisateurs donnent rendez-vous pour la prochaine, probablement en février



Les administrateurs de la caisse populaire de Saint-Joseph (Gilbert Beaudry et Roger Bérard étaient absents).

D'autres comités culturels peuvent en profiter

Comme cachet spécial à l'assemblée des quatre comités, le 30 novembre et aussi à l'assemblée de la caisse populaire le 2 décembre, le Comité culturel de Saint-Joseph avait invité Joseph Pham Cam pour exposer des tableaux faits en bois, sculptés par des artistes vietnamiens canadiens.

Joseph Pham Cam est un Laotien canadien, originaire du Vietnam. Il parle quatre langue dont le français, appris au Vietnam, et suit présentement des cours de langue anglaise au Centre international

La communauté de Saint-Joseph a su apprécier et s'enrichir des talents de cette culture vietnamienne et encourage d'autres comités culturels à profiter de cette exposition

Marie SARRASIN



Joseph Pham Cam, près de son étalage de travaux de Vietnamiens canadiens.

Les filles de Lagimodière et leur record

Pour la première fois dans l'histoire de l'école Lagimodière, les filles de l'équipe ballon-volant sont les gagnantes de la division scolaire Seine.

La finale fut jouée par les écoles Lagimodière et Richer. C'était des parties bien jouées pour les deux équipes. Le pointage pour Lorette: 15-11, 15-7, 15-10 et 15-5. On a pas oublié que l'équipe Lagimodière n'a pas perdu une seule partie durant la saison. Les filles qui représentaient l'équipe de Richer étaient: Barb Yaroskinski, Cindy Baker, Monique Saindon, Denise Fontaine, Cheryl-Ann Vanclair, Lorraine Verrier, Trish Lewis, Louise Godard, Sherlynn Korman, Karen Yawaski, Debbie Bastien et l'entraîneur, Raymond Hupé.

Tandis que l'équipe Lagimodière était Ginette Grimard, Gisèle Manaigre, Mélanie Fenez, Roxanne Lansard, Jacqueline Robert, Lynne Vandale, Elaine Lebrun, Anne Foisy, Lise Bohémier, Ginette Labossière, Elaine Fillion, Colette Ross et Chantale Marcoux, gérante d'équipe Gisèle Grimard et l'entraîneur, René Dupuis.

Grâce à leur victoire, elles se sont rendues à l'école Ken Seaford Jr High Jefferson et Adsum de Winnipeg. Dans ce match elles ont gagné deux parties, mais malheureusement, n'ont pas pu s'assurer la dernière.

Lilliane LANSARD



On reconnaît sur la photo, de gauche à droite, 1ère rangée: Mélanie Fenez, Elaine Fillion, Ann Foisy, Elaine Lebrun, Roxanne Lansard, Jacqueline Robert, Ginette Grimard, Gisèle Manaigre. 2e rangée: l'entraîneur, René Dupuis, Ginette Labossière, Murielle Lansard, Lynn Bohémier, Lynne Vandale, Lise Bohémier, Lynn Haywood, Chantale Marcoux. Absente sur la photo: Colette Ross.

430$ pour les Blades

La loterie pour la Coupe Grey organisé par les Blades de Lorette a rapporté environ 430$ à l'équipe. Klaus Kau (Dufresne), Bill Hillson (Winnipeg), Grace Claeys (Dufresne) et Carmelle Gauthier (Lorette) ont chacun gagné 100$.

Notre-Dame

Calendrier

Lundi 12 décembre, à 20h00, à l'école élémentaire, une conférence donnée sur le rôle des parents dans l'évolution et le développement de la sexualité chez leurs enfants, par le révérend Isaac du Eden Home de Winkler

L'événement de la semaine!

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Volume 70 No 34 Saint-Boniface, le vendredi 9 décembre 1983

Hockey HT

■ La saison dans la Hanover-Tache a été lancée la semaine dernière et s'annonce tout aussi intéressante que celle de l'an dernier. Cette semaine, que font les As?

Cexius

■ Température et sexualité, tels sont les thèmes de l'OPINION, cette semaine. Car quand on ne peut pas parler de l'un des sujets, on peut toujours parler de l'autre...

Décollera?

■ Ceux qui croient dans la nécessité du contrôle des écoles françaises par les francophones ont finalement décidé de prendre une nouvelle approche. Raymond Poirier, le président de la FPCP, en parle.

Noël

dans la campagne!

La LIBERTÉ présente,
dans un **cahier spécial**
d'une vingtaine
de pages,
les **maisons d'affaires**
de la campagne
manitobaine.
Des idées
pour le magasinage
de **Noël**
des dernières
semaines...





Les premières festivités de Noël au Centre culturel franco-manitobain ont été marquées par la participation des jeunes à l'atelier du Père Noël.

Avant la naissance...

LE DOSSIER

Après l'histoire de Marie et le dossier sur les déclarations de nullité de mariage, La LIBERTÉ présente cette semaine un autre dossier. Cette fois sur l'éducation familiale.

Roland Stringer a rencontré un orienteur scolaire, un porte-parole de l'Église et deux responsables de services pour des filles-mères qui ont donné leurs réactions au programme d'éducation familiale.

OPINION

Parler de température et de sexualité...

Certains et certaines qui ont lu l'OPINION du 18 et 25 novembre dernier, l'histoire de Marie, ont jugé que ces articles ont abaissé les lecteurs.

À lire entre les lignes d'une Lettre à La LIBERTÉ de la semaine dernière, parler de cruauté mentale et physique ainsi que de masturbation dans notre journal, c'est rien de moins que de la pornographie. Une telle réaction montre, tout au moins, des attitudes négatives face à la sexualité.

Mais l'ensemble des réactions a été favorable à un tel traitement des problèmes sociaux. La semaine dernière: les déclarations de nullité de mariage dans le diocèse; cette semaine: l'éducation sexuelle; et la semaine prochaine: l'avortement.

Celles et ceux qui ne trouvent aucune satisfaction à lire ces dossiers peuvent bien se cacher la tête dans le sable... ou dans la neige.

Il reste que le milieu dans lequel nous vivons se trouve plongé dans un débat de fond sur des questions de moralité.

Les jeunes filles ne sont pas prêtes pour la maternité. C'est un psychologue qui le dit.

En effet, les moins jeunes dans notre société accusent plus que jamais les dernières générations de laisser-aller, de permissivité, d'irresponsabilité. Comme si les enfants pouvaient se défaire, comme par enchantement, de tous les défauts de leurs parents. "C'était pas comme ça dans le temps," entend-on trop souvent. On peut se demander ce que notre Marie aurait répondu.

Comme tant d'autres hommes et femmes, qui, dans des conditions absolument inacceptables, ont traversé la vie en attendant le salut éternel. Les jeunes n'ont pas cette certitude.

Ils n'ont certainement pas la compréhension qu'ils cherchent de parents qui prêchent comme des anges: "Ce qui est sublime lorsqu'il est au service de l'amour peut devenir dégradant s'il n'accomplit qu'une fonction animale."

Ce qui ressort du dossier de cette semaine sur l'éducation sexuelle, c'est que les jeunes filles ne sont pas prêtes pour la maternité. C'est un conseiller qui le dit. Une autre conclusion du dossier, c'est que les jeunes fiancés, sans exception, ne sont pas prêts pour le mariage. C'est un psychologue qui l'affirme.

Même les parents sont d'accord. Mais dites-leur que le système d'éducation est inadéquat, que quelqu'un, quelque part, a manqué à ses responsabilités, et ils vous menacent.

Parce que cela les menace. Pour bien des parents, cela équivaut à leur dire: "Vous ne savez pas ce que vous faites à vos enfants, vous les avez mal élevés." Il ne fait aucun doute que la grande majorité des parents éprouvent de l'insécurité et de la culpabilité face à leur performance comme éducateurs. (D'ailleurs, pourquoi sont-ils si critiques des autres éducateurs?)

On n'est même pas en droit de s'attendre à ce que les parents parlent de sexualité à leurs enfants. Ils n'en parlent pas entre conjoints!

Les professionnels dans le domaine sont persuadés que l'éducation sexuelle à l'école doit passer par une participation active des parents. Mais pas deux parents ne s'entendent sur le contenu du cours à donner et sur le choix d'un professeur compétent dans la matière. On sait qu'il y a des profs athées, d'autres homosexuels, ou divorcés... (Voir le dossier qu'a préparé Roland Stringer.)

Même dans un milieu de catholiques pratiquants, il n'y a aucune espèce d'unanimité sur certaines questions fondamentales: la contraception, la nudité, l'identité sexuelle, la masturbation, la fidélité et l'avortement. Ce qui n'empêche pas les parents d'en vouloir aux enfants d'être mélangés.

Il est donc évident que l'imposition de valeurs universelles ne passe plus. De plus en plus de "consciences" s'affirment intérieurement: "C'est personnel." Les défenseurs des valeurs universelles et les défenseurs des valeurs personnelles se cantonnent dans le même silence. Il n'y a pas de discussion possible, pas d'ouverture.

Ainsi, chacun reste avec ses problèmes. C'est le terrain le plus fertile pour le stress, la dépression, l'alcoolisme, la drogue, l'avortement, le suicide, la violence contre la femme ou l'enfant, la délinquence, les ruptures de mariages.

Les défenseurs des valeurs universelles et les défenseurs des valeurs personnelles se cantonnent dans un même silence.

Chacun prétend à la même infaillibilité. Chacun est convaincu d'avoir raison. Et c'est là le véritable drame. (Voir l'article sur le mariage.)

Pourtant, une des constantes dans les dossiers que nous avons couverts, c'est que personne ne vient au monde garni de toutes les solutions. Dans l'alcoolisme, dans les conflits conjugaux, dans l'éducation des enfants, dans le cas d'une mère abusée comme Marie, dans le cas d'une grossesse indésirée, il suffit que la personne en difficulté décide d'aller chercher de l'aide pour que le pire soit évité et que les solutions commencent à apparaître, différentes et moins dramatiques que prévues.

Pour les parents, les solutions risquent de se présenter, à l'école comme à la maison, lorsqu'ils accepteront de suivre un cours sur la sexualité.

À défaut de quoi il faudra continuer à blâmer le diable, le communisme, Pierre Trudeau et la jeunesse pour tous les maux. Et parler de température.

Jean-Pierre DUBÉ



La LIBERTÉ: l'événement de la semaine!

L'événement de la semaine, mardi 24 mai, c'était la conclusion d'une entente avec les gouvernements, fédéral et provincial, sur l'enchâssement de services en français dans la province du Manitoba. Ne manquez pas l'OPINION, Cayouche et les DOSSIERS de La LIBERTÉ!

Attention! Jusqu'au 31 décembre...

Pour nos lecteurs qui se soucient
de leurs **impôts sur le revenu**, n'oubliez pas
que vous avez jusqu'au 31 décembre
pour faire parvenir à **La LIBERTÉ**
une souscription de **30$** ou plus qui sera
déductible de vos impôts de **1983**.
Il reste moins de trois semaines!

Bien entendu, toutes les contributions
sont bienvenues!

Aurelius Alarie
Mlle Maria Piché
Mme Corine Jubinville
M. Aimé Gauthier
M. et Mme Denis Maynard
M. Reynald Gagnon
M. Louis Geysels
M. François Guillou
Mme Marie Maguet
Gérard Prejet
Mme Gratia Boisjoli
Mlle Jeanette Lanthier
Eveline Marion
Rachel Bosc
Aimé et Yolande Tétrault
M. Ed Lafrenière
M. Martial Lavergne
Mlle Marcelline Guimond
Adrienne et Robert Paquette
M. Joseph Dubois
M. Galbert Nadeau
M. Gérard Jolicoeur
Mme Rita Lavallée
Charles Leblanc
Clément Bédard
M. Alfred Goebel
Noel et Patricia Joyal
Aimé Barsalou
M. Ray DeJaeger
M. Jean Bonneteau
Mme E. Degagné
M. Harold Desjarlais
M. et Mme Denis Chouinard
Honoré Brulé
M. Lucien Thioux
Germaine Rouget
Laurette Gallant
Maureen Wilkinson
M. Anderson
Lucien et Léona Manaigre
M. Wilfrid Gendron
Cécile Asselin
Henri Cormier
Gordon Kehler

M. Lucien Pelé
Jacques et Gabrielle Comeault
Glenn Loewen
Maxime Desaulniers
Gerard Lecuyer
M. Laurent Desjardins
Louis Manaigre
Soeurs Oblates de Saint-Boniface
Roger Dubois
M. Antoine Gaborieau
M. Arthur Chaput
Mariette Chartier et Louis Paquin
Maurice et Thérèse Gauthier
Roland Carrière
M. G. Perron
M. Charles Rioux
Maurice Prejet
M. G. H. Lockwood
M. Beaufort Pean
André et Léa Fréchette

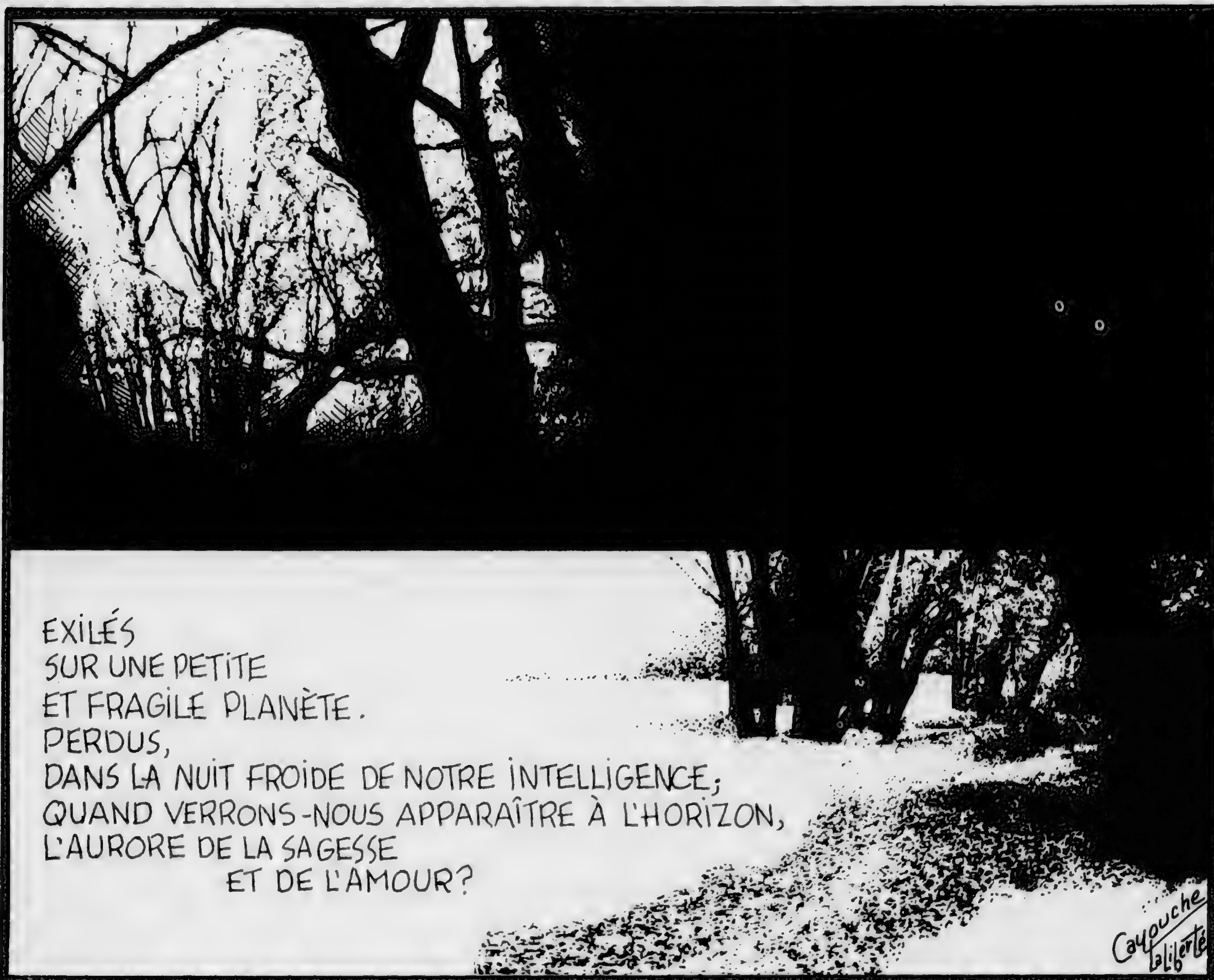
Conrad et Blanche Sicotte
Jean et Lucille Chartier
Bernadette et Agnès Bélanger
Lucia Baril et Martine Touzin
M. et Mme J. Granger
Joseph et Irène Gagnon
Gustave et Ada Champagne
Clémentine Combaz
Germaine Pineau
Dr M. Lautatzis
Rita et Exilda Valcourt
Jean Baptiste et Aurore Poitras
M. David Parent
Musée de Saint-Boniface
Roger Léveillée
Abbé Albert Gravel
René Beauchamp
Les Soeurs Grises du Manitoba Inc.
Fernande et Victor Morin

Louis et Rose Carrière
Eddie et Florence Foubert
Nadine G. Kelly
Joanne Prince
Claire Forest
M. Michael Proulx et Mme Francine Sarrazin
Michel Gonnord
M. H. Turenne
Jules J. Troisfontaines
Mme Jos Trudel
Mlle Noella Gauthier
Luc et Anita Tétrault
M. Joseph Cahill
Eola Berthelet
Oanh Dang
Rachel Ouimet
M. Leo Clement
Jacqueline Blay
Jean Bérard

Mme T. J. Kuluk
Gilles et Lise Bonin
Mme René Provost
Denis Gautron
Jean-Pierre Privé
Mme F. Boulic
M. LaCasse
Louise Lafond
Henriette Ricou
Raymond Bérard
M. Ernest Buisse
M. J. G. Guyot
M. Antonio Lamothe
Maurice Regnier
M. Aurèle Tanguay
Mme Cécile Tardiff
Mme D. Mailhot
Maurice Gendron
René Nolette
Réginald Robert
Mme Lorraine Bérard
Roger Lavallée
Mme Isabelle Barnabé
M. Arthur Grégoire
Florent et Eva Dupuis
Gilles et Lucille Collet
M. André Collet
Marcel Lafrance
M. et Mme René Lagacé
Florent Labonté
Amédée Picton
Célestin Nadeau
M. Marcel Caron
M. Greg Gaudet
Léo et Jeanne Fortier
M. Clovis Proteau
M. et Mme René Bourgouin
Mme Ernestine Guinet
Olivier et Louise Gagné
Raymond et Céline Thuot
M. Robert Pelletier
Hélène J. Griveau
Mme Aldéa Boucher

2 913 souscripteurs ont donné 54 341$

Comparativement à 2 500 souscripteurs pour 50 900$ de Coup de pouce en 82



Si vous pensez vous fiancer à Noël...

ATTENTION: Mariage, zone dangereuse.

Il est encore courant de voir des jeunes se fiancer à Noël, le temps le plus romantique de l'année! Mais attention, plus de 50 pour cent des mariages en 1983 ont ou vont échouer. Le pire, c'est que, peu importe que le vôtre soit "bon" ou condamné au départ, il est fort probable que vous ayez besoin d'aide...

C'est la spécialité de Gilles Beaudry, CSV, conseiller matrimonial, dont les bureaux sont situés à Saint-Boniface. Quand un couple vient le voir, dit-il, il peut évaluer ses chances de succès dans la première demi-heure.

La plupart du temps, le constat est négatif. Dans tous les cas, il recommande d'attendre. Dans tous les cas, il recommande du counseling. Jusqu'à huit sessions sur huit mois.

Car l'expérience n'est pas encourageante: "Depuis deux ans, on a eu plusieurs cas de mariage qui ont duré moins d'un an. Un seul couple sur une dizaine a réussi, après une période de séparation et du counseling," explique Gilles Beaudry.

Un exemple. Ils ont 18 et 19 ans, respectivement. Elle est enceinte. Lui a sa 10e année. Le conseiller leur a dit: "Vous n'êtes pas prêts." Il se sont mariés quand même...

Trop tard

"Je leur dis: à cet âge-là, ce n'est pas le moment de jouer à papa et maman. Les jeunes ne devraient pas se marier avant 25 ou 26 ans. Avant ça, c'est le temps de vivre sa jeunesse, c'est le temps des folies, c'est le temps de se développer."

Tous les experts et toutes les études sont unanimes: la génération d'aujourd'hui n'est pas adéquatement préparée pour les réalités du mariage; les jeunes seraient incapables de faire face à une certaine permanence et à certaines responsabilités.

L'expérience de Gilles Beaudry le confirme: les jeunes qui se sont engagés dans une préparation au mariage, avec counseling, réussissent mieux que les autres.

Mais voilà une grande partie du problème: les jeunes, amoureux ou pas, ne veulent pas discuter; il veulent se marier! La clé du succès dans le mariage, conclut le conseiller matrimonial, c'est donc l'ouverture du couple à examiner sa situation avec une autre personne!

En d'autres mots, si les fiancés ne cherchent pas d'assistance pour développer des moyens de communiquer et de résoudre des problèmes avant le mariage, ils n'arriveront pas à communiquer après. Il sera trop tard.



Gilles Beaudry: on considère le sentiment d'être "en amour" comme une condition instable, un peu comme une maladie.

La plupart préfèrent ne pas s'ouvrir et finissent par un échec. Les conséquences sont connues.

Voici toute une liste de sujets qui, selon Gilles Beaudry, doivent être discutés à fond entre conjoints et qui sont source de conflit dans la vie commune: les rapports interpersonnels, la sexualité conjugale, la paternité, la connaissance biologique et médicale du corps, l'éducation des enfants, le travail, l'administration, l'argent et la religion.

Le 7e prêtre

Un autre exemple. Un couple demande de l'assistance. Le conseiller accepte à condition que les sessions ne durent pas moins de huit mois, à cause de l'ampleur des problèmes à discuter. Après quatre mois, les amoureux abandonnent les sessions et cherchent à se marier. Le 7e prêtre demandé a finalement consenti. "Je la revois maintenant; elle est séparée et elle a deux enfants."

Il y a donc des bonnes et des mauvaises raisons pour vouloir se marier, d'après Gilles Beaudry. D'abord les mauvaises: briser la solitude; s'échapper d'un foyer étouffant; satisfaire le besoin de s'occuper de quelqu'un ou d'être pris en charge par quelqu'un; normaliser une grossesse indésirée; satisfaire le besoin de contrôler quelqu'un, d'avoir du pouvoir sur une autre vie; concrétiser le vague sentiment d'être "en amour".

Pour les bonnes raisons, le paragraphe est plus court: il s'agit de vouloir partager avec une autre personne un certain bonheur, qu'on possède déjà, bien entendu.

Cela est d'autant plus difficile ou improbable que les personnes qui veulent se marier, d'après Gilles Beaudry, doivent avoir appris à faire face, de façon autonome, aux exigences de la vie. Bref, il faut se posséder pleinement pour se donner de façon inconditionnelle. C'est assez pour conclure que personne ne se marie pour les bonnes raisons.

Ce qui est certain, c'est que les chances de succès d'un mariage ont peu à voir avec le couple. C'est de l'individu qu'elles dépendent et de ses attitudes: "Il faut de l'ouverture face à soi-même, à ses besoins, ses émotions; il faut être capable de poser ses problèmes."

On peut donc souhaiter un joyeux Noël aux amoureux, sans leur souhaiter de se marier dans l'année!

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres

En peu de mots

Cher M. Bocquel

Permettez-moi de vous féliciter du bon reportage que vous avez rédigé sur le "mariage declaré nul".

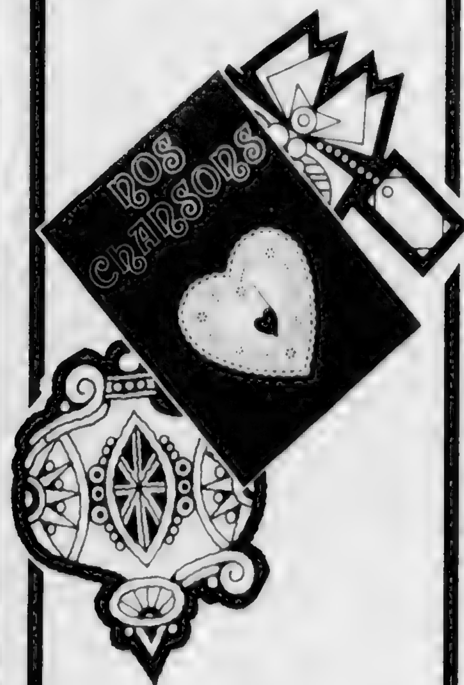
Ce n'est pas facile de cerner la question en peu de mots. Vous me paraissez y avoir réussi pour la juste information des lecteurs.

M. Deniset-Bernier, ptre
Pine Falls, Manitoba
le 5 décembre 1983

OPINION

Voir page 2.

POUR UN NOËL EN CHANSONS



Une centaine de chansons folkloriques, françaises, canadiennes et franco-manitobaines

192 pages, couverture laminée, paroles, musique et accords facile à lire caractère gras

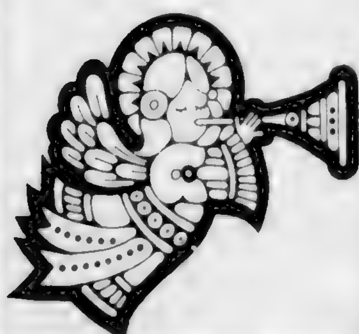
Prix: **7$50**

Disponible aux clubs affiliés suivants:

Ile-des-Chênes
La Broquerie
Laurier
Letellier
Lorette
Saint-Adolphe
Saint-François-Xavier
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Léon
Sainte-Rose-du-Lac
Saint-Norbert
Club d'aînés La Vérendrye
Club d'aînés Saints-Martyrs
Foyer Chez-Nous
Club Éclipse 79

Aussi disponible au bureau de la SFM, au CCFM et chez les commerçants suivants:
Pharmacie Saint-Pierre
Boutique du livre
Librairie Landry
St-Anthony's Book and Church Supplies

Un projet de La Fédération des aînés franco-manitobains Inc



Porc haché
pour les tourtières
$1.39/lb.
$3.06/kg.

Porc haché
pour les tourtières
1,39$/lb.
3,06$/kg

Rôti dans la côte
Boeuf canadien grade A
2,79/lb.
6,15$/kg

Commandez, dès maintenant, vos dindes fraîches pour Noël.

Dutch Meat Market

186, rue Goulet à Kenny

237-0925

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 18h00, vendredi de 9h00 à 21h00 et samedi de 9h00 à 17h00

Prix valides du 9 au 17 décembre

LE FILM DE LA SEMAINE



Pourquoi pas?

Le premier long métrage de fiction de Coline Serreau. Un film qui permet de croire en une nouvelle relation affective entre les personnes.

Au cinéma Main le 12 décembre (non recommandé aux enfants)

Collège Universitaire de Saint Boniface



COURS DU SOIR EN ARTS ET EN SCIENCE
SEMESTRE D'HIVER 1984

Anthropologie	76.258	Culture, idéologie et rituel	Lundi et mercredi	16h30 à 18h00	Fontan, J. M
	76.355	Sous cultures canadiennes	Mardi	19h00 à 22h00	Fontan, J. M
Français	44.203	Cours d'expression orale (63.208: Éduc.)	Mardi et jeudi	16h30 à 18h00	Ferland, M
Religion	20.259	La religion et les problèmes sociaux	Jeudi	19h00 à 22h00	Cormier, E
Sociologie	77.246	Sociologie de la famille	Mercredi	19h00 à 22h00	Lafontant, J.

Tous ces cours sont de trois (3) crédits et commencent le lundi 2 janvier 1984 pour se terminer, en incluant la période d'examens, le 20 avril.

Date limite d'inscription: **le 4 janvier 1984**



Vérifiez nos prix

4 portes, entièrement équipée, 12 000 miles

1983 Ciera 12 700$ seulement

Il y a aussi:

1983 - Omega
1983 - Camaro
1983 - Citation
1983 - ½ tonne



BRODEUR FRERES LTD.
Saint-Adolphe, Manitoba

Winnipeg: 284-1591
Saint-Adolphe: 883-2303





Venez commander, dès maintenant, votre 1984 au prix spécial

LE CARNET CULTUREL

Le petit raconteur de mensonges

***De quoi faire pousser le nez comme les cactus du Sahara. Une adaptation à la scène de l'oeuvre de Carlo Collodi,** Pinocchio.*

Pour ceux qui ne connaissent pas l'histoire, il s'agit d'une marionnette qui se met à raconter des mensonges tellement souvent qu'elle finit par devenir humaine.

Notons que celui qui a déjà signé les éclairages au Cercle Molière, Larry Isacoff, a travaillé avec William Chesney pour assurer le côté technique de cette production

Au théâtre Gas Station à partir du 17 décembre

Chesterfield dans le nord

Des photos de l'Ungava.

Ce qui nous éloigne sensiblement des cactus du Sahara. Il s'agit des portraits de A. A. Chesterfield des Cris et des Inuits

Prises entre 1902 et 1904, ces photos sont de personnes de toutes les âges. On en compte plus de 200. Il y en a d'individus, de couples, de groupes

A la Galerie d'art de Winnipeg

Une soeur s'explique

Encore du théâtre sur l'Église. Mais cette fois, par le biais d'une soeur qui revoit quatre de ses anciens élèves.

Sister Mary Ignatius explains it all for you veut faire rire de l'hypocrisie qui peut exister dans des ordres religieux

Maggie Askey, qui a joué dans **Fifth of July** l'an dernier, interprétera le rôle principal Soulignons que l'auteur de cette pièce a gagné en 1979 le "Obie Award" Ce qui voudrait dire que le texte est bien ecrit

Au théâtre Warehouse du 7 au 24 decembre

500 sur les planches!

Des choristes à n'en plus finir. Les rumeurs dans les centres les plus intimes annoncent plus de 500 choristes dans le même spectacle.

C'est au Centre culturel franco-manitobain que des chorales de plusieurs paroisses franco-manitobaines présenteront **La bonne nouvelle**. Cette création manitobaine est une réalisation du CCFM en collaboration avec l'Alliance Chorale. La mise en scène est signé Jean-Louis Hébert et la direction musicale Gérard "Ziz" Jean.

Voir le Calendrier.

Roland STRINGER



Pourquoi pas sourire?

Après tout, c'est l'atelier du Père Noël. Une occasion pour piquer une petite jasette avec celui qui amènera ces petits jouets qu'on voit à la télévision depuis déjà un mois. Et aussi de chanter un peu avec Janine Tougas et son équipe qui accueillent au CCFM des jeunes pendant le mois de décembre.

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/1 **Corbeau**
Tit Verrat
2/2 - **Daniel Lavoie**
Tension attention
3/6 - **Fab 5 Freddy**
Change the beat
1/11 - **Pierre Bertrand**
Ma blonde m'aime
5/4 - **Michel Rivard**
Rumeurs sur la ville
6/3 - **Terapi**
Espèce de stress
7/10 **Sylvie Boucher**
Dans les rues de New York
8/5 - **Jackie Quartz**
Mise au point
9/7 - **Claude Dubois**
L'esprit nous guette
10/12 - **Pierre Rapsat**
Passagers de la nuit

Du côté anglais:

1/2 **Culture Club**
Karma Chameleon
2/1 - **Pat Benatar**
Love is a battlefield
3/6 - **Yes**
Owner of a lonely heart
4/7 - **Rough Trade**
Weapons
5/3 - **Parachute Club**
Rise up
6/4 - **The Fixx**
One thing leads to another
7/10 - **Rolling Stones**
Undercover of the night
8/12 - **Huey Lewis and the News**
Heart and soul
9/11 - **Aldo Nova**
Always be mine
10/8 - **Genesis**
Mama

Le CALENDRIER

- L'exposition "Ce que je ressens dans le bois" de Paul Guyot se poursuivra jusqu'au 24 décembre

Jeudi 8

- Le groupe rock "Flambé" sera en spectacle au Canot du Festival du Voyageur du jeudi au samedi.

- Le Foyer du CCFM présentera "Un panorama de nouveaux talents" du jeudi au samedi.

Vendredi 9

- 13 chorales franco-manitobaines donneront le spectacle "La bonne nouvelle" vendredi et samedi, la salle Pauline-Boutal, au CCFM, à 20h00.

- Le salon d'artisanat du CCFM ouvrira ses portes pendant cinq jours

Lundi 12

Le film "Pourquoi pas?" de Coline Serreau pour être vu au cinéma Main

- Le planétarium du Manitoba présentera "L'Étoile de Noel" à 19h30 et 21h00. Le même spectacle aura lieu aussi le 12 decembre

Dimanche 11

- L'Association des Scouts/Guides de Saint-Boniface tiendra un déjeuner aux crêpes dans le sous-sol de la cathédrale entre 9h00 et 14h00



Un des tableaux de l'artiste franco-manitobain, Paul Guyot, en exposition au CCFM.

au Centre...

Au Foyer

Panorama de nouveaux talents!
les 8, 9 et 10 décembre

Hélène Molin chante!
les 16 et 17 décembre

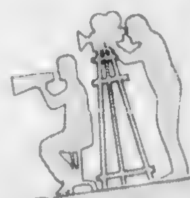


Ciné-série

au Cinéma Main, 243, rue Main, à 20h00

Pourquoi pas!
un drame de moeurs de Coline Serreau

Notre prochain film: La femme d'à côté



nico et nishi et l'étoile de noël

le 17 décembre
à 18h30

Salle
Pauline-Boutal

billets: 3$

collaboration
avec le Cercle Molière



Salon d'artisanat

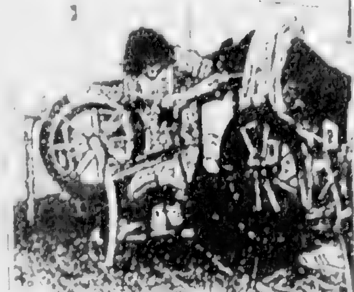
pour un cadeau exceptionnel

du 8 au 11 décembre

vendredi: 10h00 à 22h00
samedi: [illegible]
dimanche: 10h00 à 18h00

[illegible]

Poterie
Tissage
Bois
"Papier Magique"



- Atelier du Père Noël

Chers amis,

Ho! Ho! Ho! J'ai ha-ha-hâte de voir tous les petits enfants à mon atelier entre le 1er et le 21 décembre!

Il y aura des tours de l'atelier pour voir les jouets, des danses chantées, des jeux et des pièces de marionnettes "Le Petit Chaperon Rouge visite la Mère Noel"

J'espère que vous allez me visiter!

Père Noel

Les samedis 10 et 17 décembre de 12h00 à 16h00
Billets 1,00$ par enfant, gratuit pour adulte accompagné
Ateliers du lundi au vendredi - par réservation seulement
Ce programme vise les enfants de 6 ans et moins.



La Guignolée



La Guignolée passera dans les rues de Saint-Boniface entre 13h00 et 23h00 le samedi 17 décembre. La Cathédrale assurera la distribution de vos dons: conserves, vêtements ou argent.

- conserves et vêtements peuvent être apportés à CKSB ou au CCFM pendant les heures de bureau.

Préparez vos dons, les choristes arrivent!

Pour plus de renseignements: 233-8972
340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Centre Culturel Franco-Manitobain

DOSSIER

Sexualité
Famille
École

Éducation familiale

Les tabous

Un dossier préparé par Roland STRINGER

La nouvelle semble être passée quasiment inaperçue. Le gouvernement provincial a lancé un projet pilote d'éducation familiale dans huit écoles manitobaines à partir de janvier. Le programme pourrait être disponible dans toutes les écoles l'automne prochain. S'il s'avère acceptable.

On peut déjà se demander de quelle façon les parents participeront à ce programme. De quoi rappeler à certains les années 70, quand on avait formé des comités pour "étudier la question"...

Encore une fois, il est clair que l'introduction de ce programme (même s'il demeure optionnel) stimulera la discussion

Ceux contre le programme remettront sur la table l'argument par excellence: l'éducation familiale se fait dans le foyer.

Ceux en faveur diront que ce n'est pas suffisant de le faire seulement dans le foyer

Évidemment, ces derniers pourront recourir aux statistiques concernant les filles-mères pour appuyer l'importance d'un programme d'éducation familiale. Même s'il se peut qu'on associe trop rapidement les traumatismes des filles-mères au manque d'éducation familiale dans les écoles.

Toutefois, pour ceux ou celles qui travaillent auprès de ces futures mères, comme Ellen Jones au Pregnancy Distress ou Sr Rolande Dufault à Villa Rosa, il y a une conclusion qui est facilement tirée: les filles ne sont pas prêtes pour la maternité. Donc, qu'on le veuille ou non, la nécessité de voir à la mise sur pied d'un programme d'éducation familiale dans les écoles reste d'actualité.

Mais comment s'y prendre? Comment déterminer le contenu? Des gens faisant partie du système scolaire, comme Jean-Yves Rochon à la division de Saint-Boniface, se demandent même si c'est possible.

La position de l'Eglise, qui occupe souvent une place importante dans la communauté, peut aussi influencer le sort de l'éducation familiale dans les écoles

L'abbé Léonce Aubin, du diocèse de Saint-Boniface, reconnaît l'importance d'un tel programme. Du moment qu'on met l'accent sur le développement de la personne et des principes moraux.

Avec un sujet aussi sensible, comment peut-on représenter les valeurs d'une communauté? Surtout quand on pense aux tabous sexuels

Une éducation familiale, en cas d'urgence!

"Dans le passé, on avait trop souligné ce qui avait de négatif dans la personne. On disait souvent: Ne pas faire..." estime Sr Rolande Dufault, responsable du programme pour les filles mères à Villa Rosa.

Depuis sa création en 1965, Villa Rosa veut répondre aux besoins de la femme seule qui attend un enfant. On veut la préparer à donner naissance à son enfant, et lui montrer comment l'élever

En 1982, 141 femmes ont fait appel aux services de Villa Rosa. 85 de celles-ci avaient entre 15 et 18 ans. Des statistiques qui peuvent suggérer la nécessité d'un programme d'éducation familiale

D'ailleurs Rolande Dufault, directrice exécutive de cette maison pour filles-mères, trouve important de dédier la moitié de son temps "à la prévention des grossesses". Pourquoi? "Parce qu'il existe un manque de connaissances général de toutes les parties de la personne."

"On a sorti la sexualité de son contexte Elle n'est qu'une partie de l'être. Si on ne néglige pas les autres parties de notre personne, l'affectif, le spirituel, le physique, alors l'éducation sexuelle se fera beaucoup plus facilement "

Sr Dufault favorise donc l'implantation d'un programme d'éducation familiale dans les écoles. "Quand la famille ne le fait pas, il faut bien le faire à l'école "

Pas d'affaire informatisée

Il reste que pour Rolande Dufault, un programme d'éducation familiale doit respecter toute la personne et non seulement son côté sexuel. "Nous ne sommes pas des champignons, nous avons des responsabilités l'un envers l'autre. Le programme doit tenir compte de cela "

En plus, "le programme doit reconnaître les différents stades d'éveil de l'enfant. Et il ne faut pas lui présenter un sujet qu'il n'est pas en mesure de comprendre"

"Il faut aussi que le programme assure la participation des parents "

Finalement, "on doit voir à ce que ces cours ne deviennent pas une affaire informatisée. Ils doivent conserver à tout temps leur caractère humain"



Sr Rolande Dufault: je passe la moitié de mon temps à travailler pour la prévention des grossesses.

Rien à perdre à l'offrir à l'école

"Ce qui peut se passer dans les plus belles familles de Winnpeg fait drôlement peur," maintient la directrice exécutive du service Pregnancy Distress, Ellen Jones.

Le téléphone sonne plus de 300 fois par mois dans les locaux de Pregnancy Distress. Des femmes, pas prêtes pour la maternité, venant de toutes les couches de la société, font appel à ce service de counselling pour différentes raisons.

Cela peut être pour être référer à un médecin, pour trouver du logement ou même du linge d'enfant. La préparation des femmes à tous les aspects de la maternité reste néanmoins la préoccupation principale des employées de Pregnancy Distress

En 1982, 466 femmes manitobaines sont allées chercher de l'aide à Pregnancy Distress: 245 avaient moins de 19 ans, 361 n'avaient pas de partenaire, 239 n'avaient pas d'emploi, 253 n'avaient pas terminé leur école secondaire, 162 étaient de foi catholique et 246 avaient admis de ne pas s'être servies de contraceptifs

Pour Ellen Jones, au Pregnancy Distress depuis a fondation en 1972, une conclusion est claire: l'idée qu'une femme tombe enceinte "par accident" ne fait ni queue ni tête

"Avec tellement peu de nos clients qui se servent de contraceptifs, on ne me fera pas croire qu'on n'a pas prévu les répercussions. Pour les jeunes filles, je dirais que souvent on veut un enfant pour être aimé. La pression sociale des amies, parents et médias a aussi son influence."

Victime du plaisir?

Ellen Jones réfute les déclarations que les jeunes filles enceintes ont manqué de force morale. Qu'elles ont été victimes du plaisir. "Dans toutes mes années au Pregnancy Distress, je n'ai rencontré que deux filles qui soutenaient avoir fait l'acte sexuel pour le plaisir. Les filles sont surtout confuses et désirent un enfant pour se donner de l'indépendance par rapport à leurs parents ou amies."

D'où la nécessité d'un programme d'éducation familiale dans les écoles. "Si une conscientisation ne peut pas exister dans le foyer, il n'y a rien a perdre en essayant de l'offrir à l'école."



Ellen Jones: je ne crois pas dans l'idée des accidents.

"Dans une société qui connaît un taux de divorce de 40 pour cent, la jeune fille peut manquer de valeurs que devraient lui transmettre ses parents. Ce qui peut être encore plus difficile à comprendre pour elle, c'est de voir, par exemple, un différent homme que son père dans le lit de sa mère."

Alors, que doit-il y avoir dans un programme pour les écoles? "Il faut y avoir un bon professeur. Le programme devrait refléter les valeurs des parents et exiger leur participation active. L'accent doit être mis sur la communication entre l'enfant et les parents."

L'éducation familiale affronte ses problèmes

Qu'on se le dise: ce sont les chapitres sur la sexualité dans les curriculums d'éducation familiale qui font peur aux parents. C'est aussi la raison pour laquelle, souvent, on n'arrive pas à implanter le programme dans les écoles.

Depuis longtemps, on aborde des themes d education familiale dans les écoles. En littérature, par exemple. Quelle classe n'a jamais parle de l avortement? Admettons-le, ce qui choque les parents ce n'est pas l'éducation familiale, mais la sexualité. Ils ne s'opposent pas aux films sur la reproduction. Plutôt, ils s'objectent aux valeurs morales qu'on peut attacher à une leçon sur la sexualité," explique Jean Yves Rochon, responsable du counselling dans la division scolaire de Saint-Boniface

Mais comment parler du contrôle des naissances sans entamer une discussion sur les principes moraux? Seulement, des parents semblent craindre que l'enseignement de valeurs qui ne correspondent pas à celles du foyer



Jean. Yves Rochon c'est la sexualite qui fait peur aux parents

Jean Yves Rochon n hesite pas a le dire' Introduire un programme d education familiale ne se fait pas facilement. Il y a tellement de resistance que je me demande si c est possible dans certaines ecoles

Il y a plusieurs raisons de croire a l'impossibilité d'offrir aux enfants une éducation familiale à l'ecole

D'abord, "ce ne sont pas tous les professeurs qui peuvent être a l'aise avec un tel sujet. Parler de la masturbation ou de tabous pareils ne peut pas se faire par tous!"

Crier des bêtises

Ensuite, se pose le problème que connaissent tous commissaires, administrateurs et instituteurs d'écoles. Comment refléter dans l'école les valeurs de la communauté? Surtout, lorsqu'on parle de sujets aussi sensibles que l'avortement, l'homosexualite, le sexe premarital Des questions qui ne font pas l'unanimité dans une communaute

'Il y a souvent des personnes très vocales qui sont contre ces projets. Tandis que ceux qui sont en faveur ne sont pas interesses a passer devant le commissaire d'ecoles et se faire crier des betises. Qui a besoin de cela? Ceux en faveur d'un programme d education familiale sont souvent ceux qui voient a cette education dans le foyer" ... Jean Yves Rochon

[illegible]

[illegible]



La majorité des femmes à Villa Rosa ont moins de 18 ans

L'Église ne veut pas de cours de laboratoire

L'Église catholique serait-elle contre l'éducation familiale dans les écoles? Au contraire, elle soutient plutôt que l'école doit venir compléter le travail des parents. Tout en se basant sur les écritures de saint Paul...

L'education familiale et donc sexuelle, doit enseigner aux jeunes la responsabilite de leurs actions precise l'abbe Leonce Aubin directeur de la pastorale de la famille pour le diocèse de Saint-Boniface

La semaine dernière, le pape Jean-Paul II a fait paraître un document qui repassait la position de l'Eglise catholique sur l'éducation familiale. Ce texte demeurerait fidèle aux passages sur la sexualité de saint Paul

Entre autres, on a qualifié le sexe prématrital et l'homosexualite de "désordres", la masturbation de "déviation" et on a insisté sur le besoin "urgent" d'enseigner la position de l'Eglise catholique sur le contrôle des naissances

Pour sa part, Léonce Aubin soutient que les cours doivent parler de ces actes que condamne l'Eglise catholique "On ne peut pas faire comme si ça n'existait pas. Il n'y a pas question de faire comme l'autruche et se mettre la tête dans le sable

Il n'est pas non plus question de dire que le diable est apres ceux qui font de telles choses. De dire que la masturbation *dull* la cervelle ne me semble pas bien "



L'abbé Léonce Aubin: l'Église n'est pas contre l'éducation familiale dans les écoles.

'Je pense qu'il faudrait présenter l'usage de contraceptifs, l'homosexualité, la masturbation comme on présente des drogues à l'école. On présente les différents points de vue: médicale, psychologique, morale Un peu comme on parle des effets de la marijuana ou du LSD. L'enfant peut donc reconnaître le tort que ça peut lui faire tout en sachant pourquoi certains [illegible]

L'Eglise vise, avant tout, le développement de la personne et non seulement de sa vie sexuelle," ajoute Léonce Aubin "Les programmes d'éducation familiale ne doivent pas être des cours de génitalité. Ce n'est qu'une partie de la personne "

'Il ne faut pas que ça soit comme une dissection en laboratoire qui ne tient pas compte de la personne

Bientôt un directeur intérimaire au Festival

"Déjà la joie de vivre" titrait la semaine dernière La LIBERTÉ au sujet du dîner bénéfice organisé par le Festival du Voyageur. Un titre justifié: 400 personnes ont rit aux éclats avec Yvon Deschamps. On ne pouvait quand même pas prévoir que le directeur exécutif "démissionnerait" aussi vite.

24 heures après le gala, Grégoire Ewing, présente moins de trois mois auparavant comme un expert en marketing, remettait sa "démission" pour des raisons personnelles.

Officiellement, il n'y avait pas de problèmes entre le conseil d'administration du Festival et son directeur exécutif. Mais en privé, le choix de M. Ewing était de plus en plus critique, jusque dans les plus hautes instances du Festival. Bien entendu, le président du Festival refuse tout commentaire.

Par contre, Léo Teillet s'empresse de souligner "que ça roule au Festival. On n'est pas en crise. Le départ de Grégoire Ewing n'aura aucune influence sur la fête d'hiver dont Suzanne Nolette a la charge".



Léo Teillet, président du Festival. Il reste du chemin à faire

Si on enlevait

Les responsables du Festival se sont immédiatement employés à chercher un remplaçant au "démissionnaire". Me Teillet espère d'ailleurs que, dès la semaine prochaine, une personne occupera le poste de directeur exécutif à titre intérimaire.

Car si le Festival n'est pas en crise, il reste qu'il est encore dans le rouge. Léo Teillet parle d'environ 130 000$. Un chiffre qui n'est pas officiel. [illegible]

[illegible]

[illegible] du Festival au Rendez-Vous [illegible]

[illegible]

B.B

"WEST FOUR WRESTLING ALLIANCE"

vous présente

ALL PRO WRESTLING

le jeudi 15 décembre à 20h30

LE RENDEZ-VOUS 786 AVE. TACHÉ

Les billets sont disponibles à la porte. Salle licenciée

MATCH PRINCIPAL

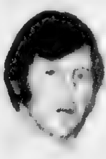
LUTTE ROYALE

12 LUTTEURS DANS LE RING

WESTERN CANADIAN TAG TEAM CHAMPIONSHIP



TONY (TORPEDO) CONDELLO



DAVE GOBEIL

Demi match principal

VS.



SCOTTY (THE BODY) CAMPBELL



THE BIKER

Match de revange extraordinaire

MAD DOG PELIQUIN
VS
SNAKEMAN

Match spécial

WARRIOR
VS
COWBOY JONES

Les premiers

TOBY MANKA
VS
BOBBY JONES

Match supplémentaire

BLACK BELT TAE KWON DO
DEMON STRATION BY K. SCHO
TAE KWON DO COLLEGE

Commandité par:

ST. BONIFACE HOTEL
PEMBINA HOTEL
BOYAGEUR RESTAURANT
POLO PARK HAIRSTYLING

NURAGHE RESTAURANT
MASI'S UNISEX
MARIO'S PIZZA
GIOVANNI PIZZA
SANTA LUCIA PIZZA

RALPH'S CUSTOM TAILOR
BUDGET ELECTRIC
CARMELO RESTAURANT
LAGROTTA FORMAGGIO
CONDELLO UNISEX

LE 4 NOVEMBRE
Remaniement du Cabinet ministériel — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 7 NOVEMBRE
Un incendie ravage l'ancien monastère de Saint-Norbert — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 14 NOVEMBRE
Grève des autobus à Saint-Pierre-Jolys — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 18 NOVEMBRE
Important congrès sur LA FEMME — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 21 NOVEMBRE
Le gouvernement provincial soumet un rapport concernant les audiences publiques sur les droits de la personne — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 22 NOVEMBRE
Réunies à Brandon, les municipalités exigent un référendum provincial sur les amendements à l'article 23 — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 28 NOVEMBRE
Audiences publiques de la Commission Royale sur l'avenir économique du Canada — **CE SOIR ÉTAIT LÀ!**

LE 2 DÉCEMBRE
Démission du Directeur du Festival du Voyageur — **CE SOIR ETAIT LA!**

LE 10 DÉCEMBRE
Le parti conservateur du Manitoba se choisira un nouveau chef — **CE SOIR SERA LÀ**

LE 16 DÉCEMBRE
Les Sénateurs Guay et Molgat donneront une conférence sur le Sénat — **CE SOIR SERA LÀ!**

LE 26 DÉCEMBRE
Plusieurs jeunes francophones participeront au PARLEMENT JEUNESSE — **CE SOIR SERA LÀ!**

CE SOIR

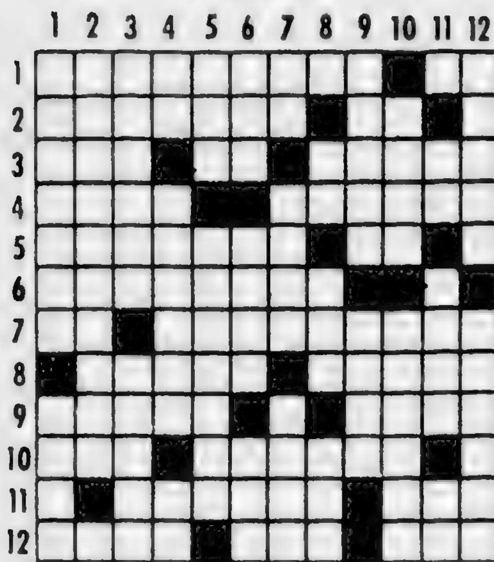
QUEL QUE SOIT L'ÉVÉNEMENT SUR LA SCÈNE MANITOBAINE, CE SOIR EST LÀ... PARTOUT... POUR VOUS INFORMER ET VOUS TENIR À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ.

Animation: Pierre Chevrier et François Riopel
Réalisation: Donald Hétu



mots croisés

PROBLEME 5612



HORIZONTALEMENT

1–Faisceau vasculaire, qui fait communiquer, dans une graine, le hile et la chalaze. – Cela.
2–Qui est d'amitié. – Outil de la modiste.
3–Terrain sur lequel on marche. – Messieurs. – Amener vers soi.
4–Myriapode. – Sans valeur.
5–Ville d'Eubée. – Pron. pers.
6–Transformer.
7–Reçu. – Donner un caractère idéal à une personne.
8–Saupoudrée de sel. – Docteur de la loi, chez les musulmans.
9–Femmes qui ont des enfants. – Tête d'une tige de blé (pl.).
10–Affaibli. – Du verbe siroter.
11–Chose de grande valeur. – Chemin de ville.
12–Fils de Vénus. – Fille de Saturne. – Légumineuse.

VERTICALEMENT

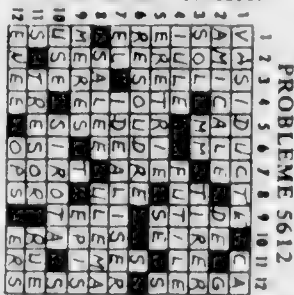
1–Endroit vaseux. – Déesse.
2–Aimantes
3–Chez les Grecs, poèmes satiriques. – Os des poissons.
4–Chiffres romains. – Astre fixe. – De la gamme.
5–Fils de Jacob. – Dureté.
6–Ville d'Allemagne. – Opinion. – Préfixe.
7–Dém. – Accomplira. – Plus qu'il en faut.
8–Pron. pers. – Nommé. – Critique d'art et romancier espagnol.
9–Ordonnances. – Petite île.
10–Grand lac. – Désuni.
11–De l'espagnol. – Demi. – Ville de Chaldée.
12–Appareil de gymnastique (pl.). – Panier à mesurer le charbon dans les forges (pl.).

jouez avec nous



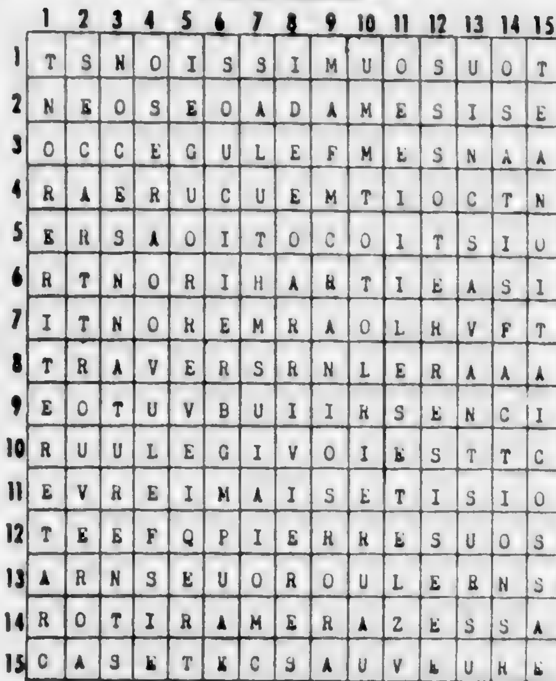


Trouvez les 7 erreurs.



mots cachés

8 lettres cachées



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	S	N	O	I	S	S	I	M	U	O	S	U	O	T
2	N	E	O	S	E	O	A	D	A	M	E	S	I	S	E
3	O	C	C	E	G	U	L	E	F	M	E	S	N	A	A
4	R	A	E	R	U	C	U	E	M	T	I	O	C	T	N
5	E	R	S	A	O	I	T	O	C	O	I	T	S	I	U
6	R	T	N	O	R	I	H	A	R	T	I	E	A	S	I
7	I	T	N	O	R	E	M	R	A	O	L	R	V	F	T
8	T	R	A	V	E	R	S	R	N	L	E	R	A	A	A
9	E	O	T	U	V	B	U	I	I	R	S	E	N	C	I
10	R	U	U	L	E	G	I	V	O	I	E	S	T	T	C
11	E	V	R	E	I	M	A	I	S	E	T	I	S	I	O
12	T	E	E	F	Q	P	I	E	R	R	E	S	U	O	S
13	A	R	N	S	E	U	O	R	O	U	L	E	R	N	S
14	R	O	T	I	R	A	M	E	R	A	Z	E	S	S	A
15	C	A	S	E	T	E	C	S	A	U	V	E	U	R	E

Acte action
amie
armeront
ascètes
assez
association

Case
configurations
cratère

Dames

Hommes

Idée
îles

Nature

noces

Osera
ovule

Pierres

Ramera
retireront
rêve
rivières
rois
rôtir
roues
rouge
rouler

Salut
satisfactions

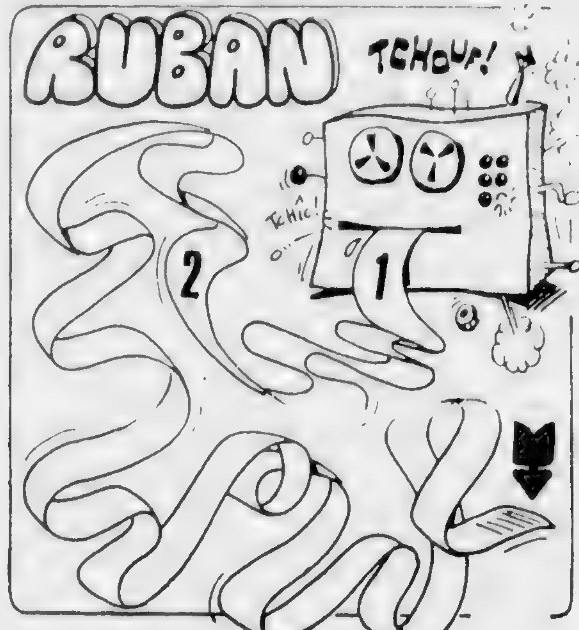
sauveur
savants
souci
sise
sites
soumission

Terre
tous
traces
trahiront
travers
trouver

Villes
voies

Réponse du no: FABRIQUE

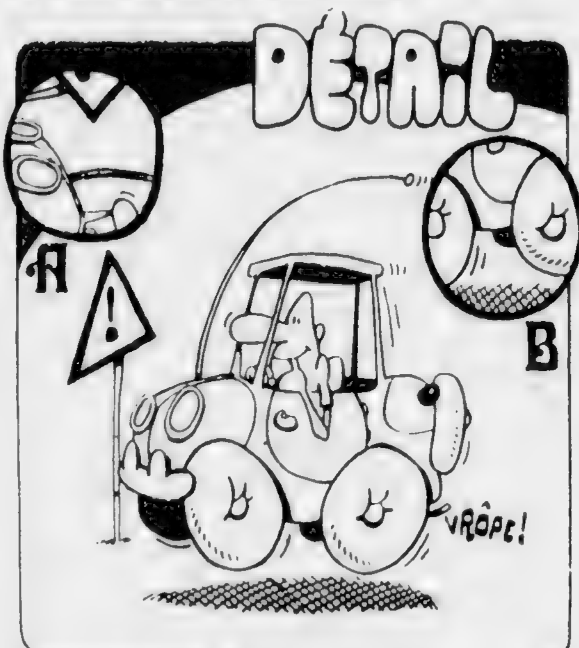




Sur quelle face peut-on lire les résultats ?



Dans cette glace je vois mon reflet à l'envers. Vois- tu les différences ?



De ces deux détails, un seul est tiré du dessin ! Lequel ?

solutions

JEU A POINTS

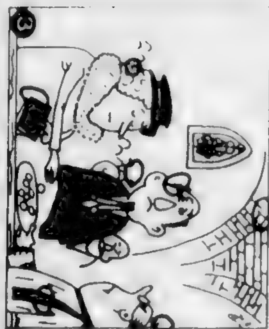
Le sport est l'escrime

RUBAN

Sur la face no. 2

LA GLACE MAGIQUE

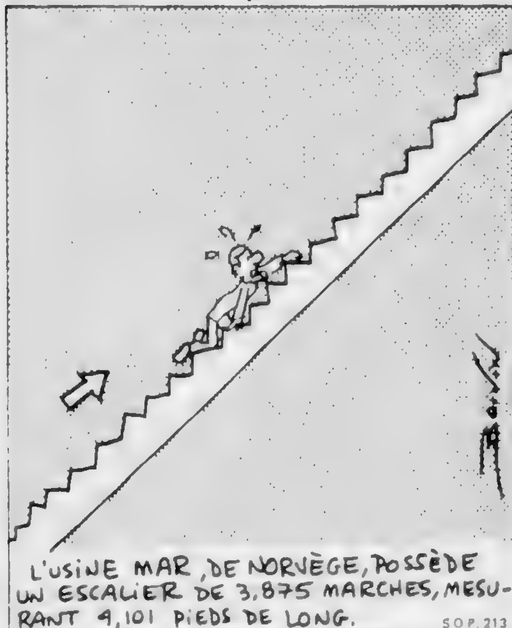
Il y a cinq différences (un cheveu de plus, la bouche est plus grande, le reflet sur la pipe, les galons de la manche gauche, l'ombre sur la cuisse).



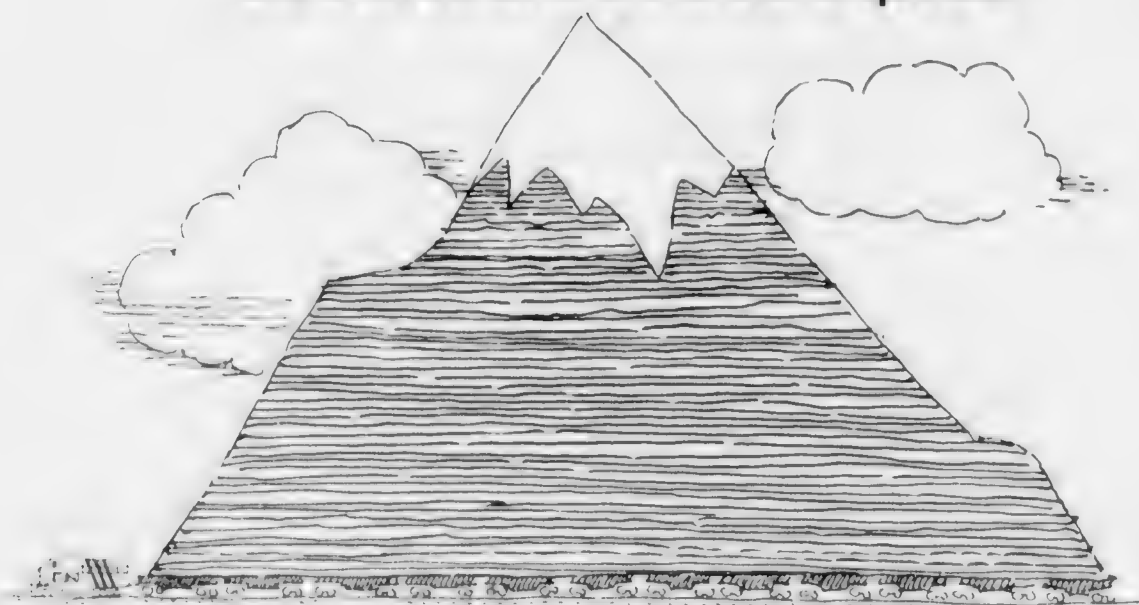
DETAIL

C'est le détail A.

Quel monde que le nôtre!



Les chemins de fer ont-ils tout ce qu'il faut?



Question performance, la réponse est oui. Particulièrement si on parle des [illegible] de fer canadiens qui doivent, pour transporter les produits et ressources vers les points d'exportation franchir des terrains plus [illegible] pentes et des distances [illegible] de [illegible] autre pays au monde [illegible]ralement, nous devons [illegible] notre travail [illegible] la position économique de plus en plus importante qu'occupe le [illegible]

Nous pouvons être fiers [illegible] et de détenir le meilleur dossier de productivité en ce domaine sur le continent. En fait, les chemins de fer canadiens [illegible] plus productifs que ceux des États-Unis, et CN Rail est l'une [illegible] sociétés ferroviaires d'État au monde à faire des profits.



[illegible] le transport ferroviaire [illegible] plus efficace [illegible] routier et 60 fois plus [illegible] transport aérien.

Le rail est également le mode de transport de marchandises qui offre le meilleur rendement énergétique: 60 fois mieux que le transport aérien et jusqu'à 4 fois mieux que le transport routier. Cela nous donne un rapport coût-efficacité très intéressant et, de cela aussi, nous sommes très fiers.

Et ce n'est pas tout! Le chemin de fer a mené à [illegible] réalisations encore plus importantes. Dire que nous déplaçons des montagnes signifie bien plus que de transporter rapidement et économiquement les produits canadiens vers les points d'exportation.

Dans l'ouest, par exemple, la force et l'argent de CN Rail ont contribué à l'installation de la plus grande entreprise industrielle de toute l'histoire de la Colombie-Britannique. Je parle du projet d'extraction du charbon dans le nord-est de cette province. Grâce à ce projet, deux nouvelles mines de charbon ont vu le jour, ainsi qu'une ville, une route nationale, un embranchement ferroviaire électrifié, un nouveau système de distribution d'énergie et une gare [illegible] de charbon à Prince Rupert. CN Rail y a engagé plus de 600 millions de dollars dans l'installation, entre autres, de rails plus [illegible], de ponts d'acier permanents, de voies d'évitement additionnelles et dans l'agrandissement des [illegible]. Notre participation est importante parce qu'en 1984, nous devrons collaborer au transport d'une quantité prévue de 6,7 millions de tonnes métriques de charbon vers le Japon, qui compte sur ces mines pour satisfaire un bon dixième de ses besoins annuels en charbon métallurgique.

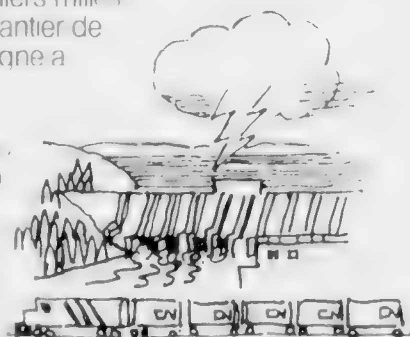
Dans l'est, à la Baie James, CN Rail a participé activement au développement du plus grand complexe hydro-électrique du monde occidental... il couvre plus de 350 000 kilomètres carrés. Quand ce projet a été mis en chantier, il y a une dizaine d'années, la seule façon de s'y rendre était par la voie des airs, en hélicoptère ou en hydravion. Cela signifiait que les équipements lourds nécessaires à la production de l'énergie ne pouvaient tout simplement pas se rendre. Aujourd'hui, par contre, c'est possible grâce à de nouvelles routes aux camions... et à CN Rail. Nous sommes le seul transporteur de ciment et de produits pétroliers indispensables à la construction de ce complexe. Jusqu'à maintenant, nous avons livré près d'un million de tonnes métriques du premier et environ deux millions du second. Et ce n'est pas tout: nous avons aussi transporté pratiquement toute la machinerie utile... des pylônes d'acier aux explosifs, et même les camions qui devaient parcourir les derniers milles séparant le chantier de notre tête de ligne à Matagami.



* Charbon, en japonais (prononcer «sekitan»)

Le Japon compte sur le Canada pour ses approvisionnements en charbon. Les nouvelles mines du nord-est de la C.-B. desservies par CN Rail, lui en fourniront 6,7 millions de tonnes métriques annuellement, équivalant à 1/10 de toute la consommation annuelle du Japon en charbon métallurgique.

Mais au cours de cette décennie, CN Rail doit s'attaquer au plus grand projet de tous: un énorme programme d'expansion du rail d'un bout à l'autre du Canada, un mégaprojet qui nécessitera des mégatravaux et des mégadollars. Si on se fie à nos dernières réalisations, nous avons tout ce qu'il faut pour y arriver. Et nous devrons y arriver si nous voulons que le réseau ferroviaire canadien de transport soit prêt à répondre à la demande des années 1990.



Nous ne transportons pas d'énergie hydro-électrique. Notre mégaprojet est de transporter les mégatonnes d'équipement qu'il faut pour la produire.

Ron Lawless

Ron Lawless
Président – chef de la direction

CN RAIL
Une division du Canadien National

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-3029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay — Rémi C. Smith
Shane H. I. Lasker
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg (R3C 0S6) 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
[illegible]
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R. — L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. — C.W. SHARP
A.J. HOGUE — R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chaput, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS — AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
[illegible]
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion — Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba — [illegible] 23? 6??5
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker — Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Brackman, Downey & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
James L. Downey, C.D., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

LES PETITES ANNONCES

À LOUER: [illegible] ch. à coucher. [illegible] 207? [illegible]
-238-

À VENDRE: 628 acres de terre à La Broquerie prête à la culture du maïs. Bien situés, prix raisonnable. Tél.: 424-5497 à l'heure des repas ou 424-5362 le soir
-239-

À VENDRE: plaque chauffante, four mural G.E. auto-nettoyant, machine à laver, sécheuse, magnétophone Sanko, machine à écrire électique, tuyau arrosage et support, stéréo "Noresco", cadres de cuisine, compat pour patinage artistique. Tél 949-9565.
-240-

À VENDRE: Machine à écrire IBM sel. [illegible] clavier bilingue, excellente condition Tél 257 7585
-242-

À VENDRE: Saint-Boniface, duplex genre bungalow, 2 ch. à coucher chaque; bon revenu, prix raisonnable à 45 900$. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-243-

À VENDRE: Parc Windsor, 3 ch. à coucher, salle de famille, deux salles de bain, au sous-sol "rec room" et salle de jeux, garage. Seulement [illegible]$ Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-244-

À VENDRE: [illegible]
-245-

À VENDRE: [illegible]
-246-

À VENDRE: [illegible]
-247-

MAISON [illegible]
-229-

À VENDRE: [illegible] Téléphonez après 18h [illegible]
-230-

À VENDRE: Saint-Boniface, nouvelle maison, 3 ch. à coucher, 2 salles de bain, armoire en chêne, fournaise à rendement économique, près de l'hôpital, visiter le jour de 9h00 à 17h00.
201, rue Thomas Berry
-231-

À VENDRE: Triplex Norwood, près de Marion et Taché, très propre, bon retour, prix raisonnable, appeler Léo Grouette au 257-2528 Delbro
-232-

À VENDRE: Saint Boniface, Duplex Bungalow, 2 ch. à coucher chaque; très bon état; prix réduit à 45 900$. Léo Grouette au 257-2528 Delbro
-233-

À VENDRE: Ensemble de salle à manger en bois [illegible] Bonne condition. [illegible]
-234-

À VENDRE: [illegible]
-235-

À VENDRE: [illegible]
-236-

À LOUER RUE DESMEURONS: [illegible]
-237-

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
NOTHING runs like a Deere
JOHN DEERE
Lot 143
Chemin du Périmètre
C.P. 33
Saint-Vital, Manitoba — Tél.: 256-4321 — Ed. Guertin

BOISVERT TRANSMISSION
RNR TRANS
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
[illegible] 253-2769 [illegible]
4?4-144? [illegible] 11 23684

Entrepreneurs de Construction

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé — Ferblanterie
Gouttières — Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André — 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous — Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

FTD
Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 247-3891 - 247-6158

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 — Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach — Tél.: 326-1351

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ARROW>APPLIANCE SERVICE>
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba



Joseph JOYAL (Tigas)

À l'hôpital Saint-Boniface, le 2 décembre, est décédé, à l'âge de 76 ans, Joseph Joyal (Tigas).

Il laisse dans le deuil son épouse Cécile (née Olivier); deux frères le père Armand Joyal, o.m.i., de Gravelbourg, Saskatchewan, et Paul de Hemet, Californie; une soeur, Mme Thérèse Venne de Cartierville, Montréal; trois beaux frères et une belle soeur: Amédée Gratton et son épouse, Agathe, Paul Aubry du Foyer Chez-Nous, Saint-Boniface; et Louis D. Nolette de Sainte Agathe; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont eu lieu dimanche soir au salon mortuaire P. Coutu et les funérailles en l'église du Précieux-Sang, lundi à 10h00. Le célébrant était le père A. Joyal, o.m.i., assisté du père A. Lemoine, o.m.i.

Mme Joyal désire remercier le personnel du département de la médecine intensive de l'hôpital, ainsi que les services reçus de la pastorale. Merci aussi à la chorale et aux dames de la paroisse qui ont bien voulu s'occuper de servir le goûter après les funérailles.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Les porteurs étaient: Étienne Joyal, Gérard Joyal, Claude Joyal, Richard Olivier, Gérard Brodeau et Albert Brodeau.

La direction funéraire fut confiée au salon mortuaire P. Coutu.

Alban Jean GALLANT

À l'hôpital Saint Boniface, après une longue maladie, est décédé paisiblement, le 28 novembre à l'âge de 65 ans, Alban Jean Gallant.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Madeleine, deux garçons et une fille: [illegible] et son épouse Gloria et petite fille, Meghan, de Charleswood; Robert de Letellier; [illegible] et son épouse [illegible] Vielfaure, de Saint-Boniface. Trois soeurs: Mme Annette Wottman, d'Ottawa, Lorette, de Winnipeg; et Mme Marcel Dheere (Jacqueline), de Saint-Boniface.

Alban fut précédé dans la tombe par sa fille Yvette en 1947, son père, Albany, en 1968, [illegible] en 1983.

Les funérailles eurent lieu à Letellier jeudi le 1er décembre en l'église St-Pie de Letellier. La messe de la Résurrection fut chantée par Mgr Empson, concélébrée par l'abbé G. Toupin et l'abbé E. Baril.

Les porteurs étaient MM. S. Fraser, N. Comeault, J. Wedge, Paul Jutras, H. Trudel et Paul Fortier. Les porteurs honoraires étaient les membres des Chevaliers de Colomb, Conseil Montcalm.

La chorale était dirigée par Sr Jeannine Vermette, accompagnée à l'orgue par Sr Agathe Dorge, de Saint Boniface.

Alban naquit à Mariapolis en 1918 et est venu à Letellier en 1920 avec sa famille où il demeura jusqu'à sa mort. Il servit avec l'armée canadienne dans la dernière guerre. Il était membre actif des Chevaliers de Colomb, Conseil Montcalm.

La famille Gallant désire remercier [illegible] pastorale, ainsi que tous ceux et celles de 3 E.C.U. à l'hôpital Saint Boniface pour leurs bons soins.

Léo Emile GIASSON

Soudainement le jeudi 17 novembre 1983, à l'hôpital de Saint Boniface, est décédé, à l'âge de 66 ans, Léo Giasson, époux de Agnès Giasson (née Tétrault).

Léo Giasson était originaire de Saint-Boniface et épousa Agnès Tétrault le 20 avril 1944. Sa majeure préoccupation fut le soutien de sa famille. Il était contremaître du département des Travaux et Équipements au CNR, position qu'il occupa de 1935-1977. À cette date, il dû se retirer pour cause de santé. Il travailla à temps partiel au poste de radio CKSB en qualité d'annonceur, un travail qu'il appréciait énormément. Il était très actif dans les activités communautaires et récemment était membre du Comité de direction du Foyer Chez Nous. Il jouissait particulièrement de cette position étant donné que cela lui donnait l'occasion de voir et de parler aux personnes âgées.

À part son épouse bien aimée, il laisse dans le deuil sa fille Jacqueline et son mari Edward, quatre fils et belles filles: Robert et Monica de Saint-Norbert, Paul et Janice de East Kildonan, Claude et Jeanne, Gilles et Shirley de Saint-Boniface; ainsi que 8 petits enfants, une soeur Mme Rose Bouchard de Kenora; deux belles soeurs, Ritha et Lucette Tétreault de Saint Boniface.

Les prières eurent lieu au salon funéraire Desjardins le 20 novembre 1983. La messe de la Résurrection eut lieu le 21 novembre en la Cathédrale de Saint-Boniface, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint Boniface. L'abbé Réal Léveque officiait, accompagné de Monsignor Charles Empson et du père Gilles Primeau.

La famille de Léo Giasson désire remercier tous les parents et amis pour leur témoignages de sympathies, soit par offrandes de messes, messages de sympathies ou leur présence au service des prières ou aux funérailles. Un merci spécial est adressé aux médecins et gardes-malades et le personnel de l'unité cardio vasculaire de l'hôpital de Saint Boniface.

À la douce mémoire de Sr Thérèse Legal

Chère petite soeur, tu nous as quittés si jeune et si vite aussi. Hélas, nous ne pourrons t'oublier. Nous manquons ton si beau sourire et ton esprit d'humour et de gaïeté. Tu nous as toujours édifié par ton ardeur à ton travail, ton dévouement en tout et partout.

de ta soeur, Lucie

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Le CRTC a été saisi de la demande suivante: **Canwest Broadcasting Ltd.**; Winnipeg (Manitoba) Demande (832984900) présentée par Canwest Broadcasting Ltd., ("Broadcasting") (titulaire de la licence de CKND-TV Winnipeg et d'autres entreprises de radiodiffusion au Manitoba) et Global Communications Ltd ("Global") (titulaire de la licence de CKGN-TV Paris et d'autres entreprises de radiodiffusion en Ontario) en vue d'obtenir l'approbation de réorganiser la société mère, CanWest Capital Corporation ("CanWest") de Winnipeg (Manitoba) et de transférer le contrôle réel à I. Asper. Le Contrôle de "CanWest" est présentement partagé à parts égales entre Messieurs I. Asper et G. Schwartz en vertu d'une entente unanime des actionnaires et d'une entente de gestion, qui se terminent en décembre 1986. La réorganisation proposée consiste en un rachat d'actions par lequel M. Asper ne détiendra pas moins de 51% des actions donnant droit de vote de "CanWest", et deviendra alors son actionnaire majoritaire. La demande peut-être examinée chez: CanWest Capital Corp., 1900 One Lakeview Square, 155, rue Carlton, Winnipeg.

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis, au Conseil, Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec), K1A 0N2, au bureau régional de Winnipeg, Édifice The Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3B 2B3

Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa [Ontario] K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents et des motifs pour lesquels l'intervenant se dit en appui ou contre la demande ou pourquoi il y suggère des modifications. À remarquer que les interventions doivent être reçues à la date sousmentionnée et non simplement postées à cette date. Date limite d'intervention **le 20 décembre 1983**
(PN-263)

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Projet de modifications du Règlement sur la télédiffusion. Dans son énoncé de politique sur le contenu canadien à la télévision (avis public CRTC 1983-18), le Conseil annonçait qu'il proposerait certaines modifications à son Règlement sur la télédiffusion, y compris le règlement sur le contenu canadien, devant entrer en vigueur le 1er octobre 1984. Conformément à cet avis et aux dispositions de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil invite maintenant les parties intéressées à formuler des observations écrites sur le projet de modifications énoncé dans l'annexe ci-jointe. Ce projet de modifications aura pour effet de changer d'annuelle à semestrielle la période de déclaration servant au calcul du contenu canadien, de changer la méthode de calcul du contenu canadien de façon à se référer au pourcentage minimal requis d'émissions canadiennes plutôt qu'au pourcentage maximal permis d'émissions non canadiennes; de permettre aux télédiffuseurs de choisir eux-mêmes le début de leur "journée de diffusion" aux fins de l'article 8; et d'accorder aux télédiffuseurs jusqu'à deux minutes supplémentaires par heure, et ce avant 18h00, pour informer les téléspectateurs des émissions canadiennes bientôt à l'affiche. Dans l'avis public CRTC 1983-174, le Conseil a proposé des lignes directrices pour l'accréditation des émissions canadiennes en fonction d'un système de points semblable au système de points et aux critères pour l'amortissement du coût en capital que le Bureau d'émission des visas de films et bandes vidéo canadiens du ministère des Communications utilise actuellement pour les productions de longs métrages, et il a invité le public à lui formuler ses observations pour le 30 septembre 1983. Lorsque le Conseil aura terminé ses délibérations sur les exposés reçus, il compte rendre public ses critères relatifs à l'accréditation des émissions canadiennes. À ce moment, un projet de modification du Règlement sur la télédiffusion sera également publié, lequel fera part d'une définition d'une "émission canadienne" conforme aux critères qui seront établis par le Conseil et qui seront annoncés par un avis public au début de 1984. Toute observation doit être soumise au Secrétaire général, CRTC, Ottawa, K1A 0N2, au plus tard le **22 décembre 1983**. On peut se procurer le text des modifications aux bureaux du CRTC.

Examen des demandes et des documents pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis, au Conseil, Édifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenande du Portage, Pièce 561, Hull (Québec) K1A 0N2, au bureau régional de Halifax, pièce 428, 4e étage, tour Barrington, 1894, rue Barrington, carré Scotia, Halifax, (Nouvelle-Ecosse) B3J 2A8, et au bureau régional de l'Ouest, suite 1130, 701, rue West Georgia, Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1C6

Intervention: Toute personne désirant intervenir doit faire parvenir son intervention écrite au Secrétaire général du Conseil (CRTC, Ottawa [Ontario] K1A 0N2). De plus, l'intervenant doit signifier au requérant une copie exacte de son intervention, au plus tard à la date limite ci-dessous et il doit joindre la preuve d'une telle signification à l'original de l'intervention envoyé au Secrétaire général. (PN 264)

Canada

ABONNEZ VOUS À LA LIBERTÉ 247-4823

Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance
Ministère des Travaux publics

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina Saskatchewan, lors du paiement du dépôt

PROJET

No 045956 - pour le Conseil national de la recherche du Canada
Winnipeg, Manitoba
NRC l'Institut de la fabrication
Technologie - Phase 1 construction
("Excavating and Piling")

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction de Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

Date de fermeture: le vendredi 16 décembre 1983

Dépôt: $100.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée

Canada

AU COEUR DE LA VILLE



Pinocchio

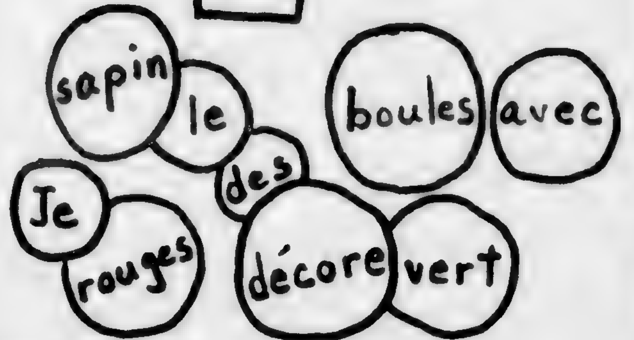
Du 17 au 31 décembre prochain, le Pairie Theatre Exchange présentera la pièce classique de PINOCCHIO. Ce spectacle pour toute la famille sera présenté à 14h00 et 16h00 au Gas Station Theatre, 445, av. River. Un divertissement superbe pour le temps des fêtes. Pour réserver vos places, composer 942-7291.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG









Bonjour!

Veux-tu m'aider? Ma décoration est jolie, mais les boules sont mêlées. Remets-les en ordre et écris la phrase qu'elles forment...

Bicolo



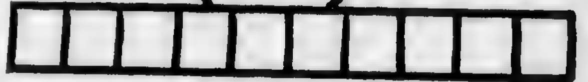
Qui est le Père Noël???

Depuis quelques temps déjà, tu entends parler du sapin, de cadeaux, du Père Noël... Tout ça comme préparation à la fête de Noël.

Qui est donc ce Père Noël que tu vois un peu partout dans les magasins? Tu sais, quand il y a une grande fête quelque part, il y a toujours des bouffons qui nous font rire, qui nous rendent contents. Eh! bien, le Père Noël c'est un bouffon qui nous aide à célébrer la fête de Jésus.

Comme le Père Noël, préparons la fête de Jésus en faisant plaisir à ceux qui vivent avec nous. Notre plus beau cadeau sera de les rendent heureux!



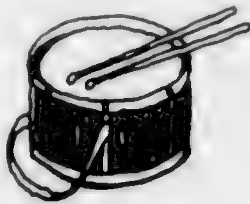


Peux-tu trouver le nom de cette plante? Voici les chiffres qui indiquent la place qu'occupent, dans l'alphabet, les lettres de ce nom...

16, 15, 9, 14, 19, 5, 20, 20, 9, 1.

Inscris dans les cases les lettres trouvées.

Chantons ensemble...



1

L'enfant au Tambour

Sur la route
Pa ram pam pam pam
Petit tambour s'en va
Pa ram pam pam pam
Il sent son coeur qui bat
Pa ram pam pam pam
Au rythme de ses pas
Pa ram pam pam pam
Ram pam pam pam
Ram pam pam pam
O! Petit enfant
Pa ram pam pam pam
Où vas-tu?

2

... mon Père
Pa ram pam pam pam
A suivi le tambour
Pa ram pam pam pam
Le tambour des soldats
Pa ram pam pam pam
Alors je vais au ciel
Pa ram pam pam pam
Ram pam pam pam
Ram pam pam pam
Là je veux donner pour son retour
Mon tambour
Mon tambour.

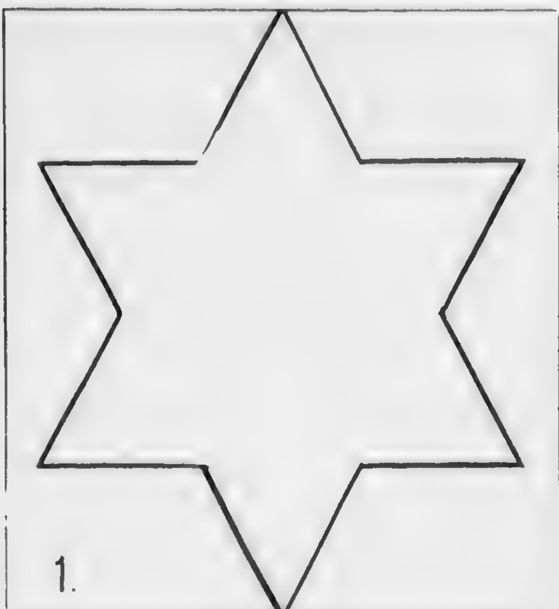
3

Pour les anges
Pa ram pam pam pam
Ont pris leurs beaux tambours
Pa ram pam pam pam
Et ont dit à l'enfant
Pa ram pam pam pam
Ton père est de retour
Pa ram pam pam pam
Ram pam pam pam
Ram pam pam pam
Et l'enfant s'éveille
Pa ram pam pam pam
Sur son tambour.

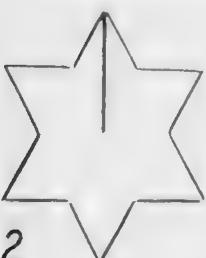
Étoile de Noël

Découpe cette étoile. Elle te servira de patron. Trace deux étoiles sur un papier construction ou du papier doré ou argenté.

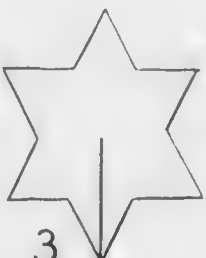
Rassemble-les tel qu'indiqué et accroche-les dans l'arbre, ou fais-en plusieurs pour faire un mobile.



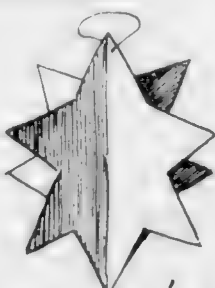
1.



2.

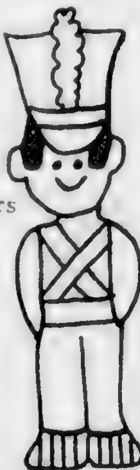


3.



4

BRICOLAGE





Fais une boîte à jouets

Tu prends une boîte de lait vide, bien rincée à l'eau froide. Coupe le dessus.

Maintenant, dans des revues, des catalogues, découpes des portraits d'auto, d'animaux ou des jouets. Tu colles tes portraits partout sur la boîte pour la couvrir entièrement.

Perce un trou dans le haut de la boîte sur deux côtés. Attache une corde ou un ruban pour faire une poignée solide. Tu peux la vaporiser avec un fixatif à cheveux ou la peinturer avec du shellac. Elle se conservera longtemps et te donnera le goût de ranger tes petits jouets, automobiles, animaux etc..

Et tu peux en faire pour donner en cadeau à Noël.





Faisons des cartes!

Une carte différente...

Dessine ta main sur un morceau de papier, plié en deux. Découpe-la. Colle un petit papier en dedans et écris tes souhaits. Tu peux faire ta carte en papier de couleur et la décorer à ton goût.

N'est-ce pas qu'elle est originale?



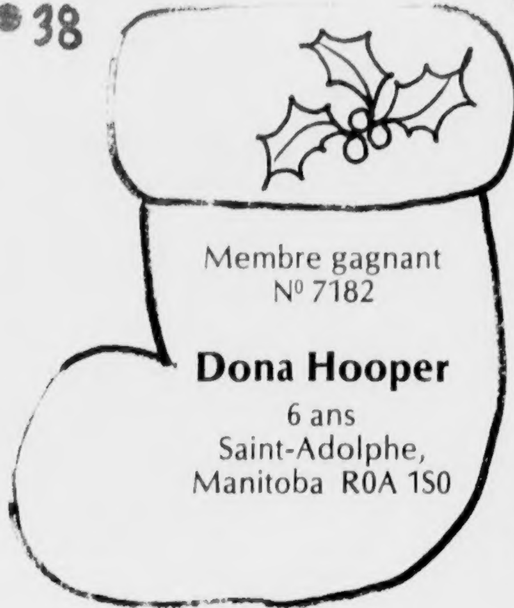


Carte découpée

Prends un papier blanc (papier à écrire). Plie-le en deux. Trace une étoile (ou un autre motif, cloche, etc.) au centre de ton papier. Découpe-la. Sur la deuxième page, tu dessines un paysage.

Tu écris tes souhaits et ton nom sur la page à gauche.





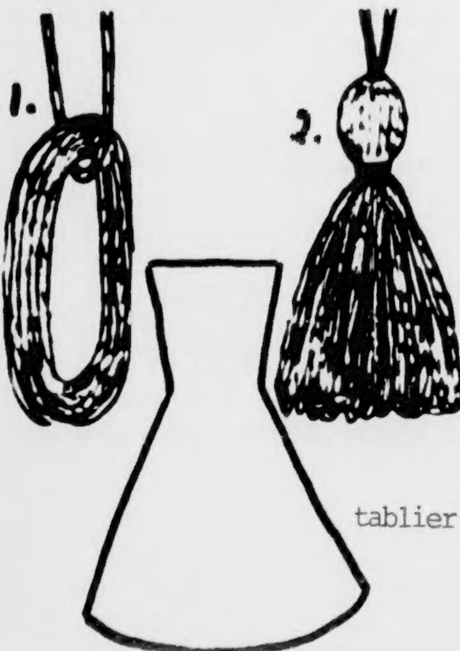
Membre gagnant
N° 7182

Dona Hooper
6 ans
Saint-Adolphe,
Manitoba R0A 1S0

poupée de laine









Une jolie décoration:

Il te faut:
- de la laine blanche ou autre couleur
- de la laine jaune, beige, brune... (pour les cheveux)
- un petit morceau de feutrine rose ou blanc (visage)
- retaille de coton (tablier)
- un carton de 14 cm x 5 cm de large.

Comment faire: pour faire le **corps**, tourne la laine blanche autour de ton carton de 14 cm, 40 fois. Retire-le du carton et attache à un bout avec un morceau de laine (environ 30 cm de long). Ce sera le dessus de la **tête** (figure 1). Maintenant, avec un autre bout de laine, attache serré à environ 2.5 cm pour le **cou** (figure 2). Coupe la laine au bas de la jupe.

Pour faire les **bras**: Tourne la laine blanche 15 fois sur un carton de 11 cm. Retire du carton et attache une laine de nouveau à environ 2 cm de chaque bout, pour les **mains** (figure 3).

Tu enfiles ce morceau dans le dos entre les laines. Tu attaches pour former la taille (figure 4). Pour la décorer, découpe la forme du visage dans la feutrine; dessine un vissage. Coupe des petits bouts de laine jaune et colle-les partout sur sa tête, ou si tu es capable, fais-lui des tresses. Découpe le petit tablier dans du coton et attache avec un bout de laine ou un ruban. Suspend-le dans l'arbre ou dans ta chambre.



Louis-Edouard DUMESNIL

À la veille d'un 64e anniversaire de mariage et à l'âge de 86 ans, le 10 novembre, Louis-Edouard Dumesnil passait d'un sommeil profond à la rencontre de son Dieu Créateur.

Louis-Edouard naquit à Sainte-Agathe, Manitoba, le 24 décembre 1896. À l'église de Sainte-Agathe, dont il a fréquentée toute sa vie, il y célébra les sacrements d'initiation, le mariage à Lucienne Péloquin le 11 novembre 1919, et la messe de la Résurrection le 12 novembre 1983.

Toute sa vie, Louis-Edouard a bénéficié d'une santé extraordinaire qui lui a permis de travailler comme cultivateur pendant plus d'un demi-siècle. Pendant les dernières années de sa vie, il a voyagé à travers le Canada et les États-Unis et y garda un "journal" particulier à ses goûts et à ses intérêts. En avril 1981, Louis-Edouard et sa femme avaient le bonheur et l'unique occasion d'accompagner leur fille, Léonne, à la maison du Gouverneur-Général, lors de sa réception de membre de l'Ordre du Canada.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Lucienne de la Villa Youville, Sainte-Anne; trois fils: Denis de Winnipeg, Adrien de Sainte-Agathe et Richard de La Broquerie; cinq filles: Anne-Marie Robert et Aline Bilodeau de Sainte-Agathe, Rita St-Hilaire d'Aubigny, Sr Marie Paule, m.o. de Cold Lake, Alberta, et Sr Léonne, s.n.j.m. de Winnipeg. Le deuil est aussi partagé par une soeur Cécile Carrière; deux frères, Joseph et Adhémar; deux brues, Marguerite et Lorraine; trois gendres, Aimé, Gérard et Georges; 26 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

La messe de la Résurrection fut célébrée par l'abbé George Damphousse, concélébrée par l'abbé Thibault, le père Joseph Alarie, o.m.i., l'abbé Boisjoli et le père Aurèle Lemoine, o.m.i. L'inhumation se fit au cimetière de Sainte-Agathe.

REMERCIEMENTS

Mme Lucienne Dumesnil et sa famille désire remercier tous ceux et celles qui ont assisté en si grand nombre à la messe des funérailles. Des remerciements sincères aussi à tous ceux et celles qui ont envoyé des cartes de sympathie, des offrandes de messe et des fleurs. Un merci spécial à l'abbé George Damphousse, curé de la paroisse, à la chorale et à l'organiste. Merci aussi aux dames de la paroisse pour l'excellent goûter offert aux nombreux parents et amis.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis d'audience publique

Le CRTC tiendra une audience publique à partir du 10 janvier 1984 au Delta Winnipeg, 288, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), afin d'étudier ce qui suit: **Golden West Broadcasting Ltd.**; Altona (Manitoba). Demande (8325 16900) présentée par Golden West Broadcasting Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFAM Altona, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 9, avenue Centre, Altona. **Golden West Broadcasting Ltd.**; Boissevain (Manitoba). Demande (832517700) présentée par Golden West Broadcasting Ltd., 950, Altona (Manitoba) ROG 0B0, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJRB Boissevain, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée aux: Studios de CJRB, 420, rue South Railway, Boissevain. **Riding Mountain Broadcasting Ltd.**; Brandon (Manitoba). Demande (832515100) présentée par Riding Mountain Broadcasting Ltd., 1570, Brandon (Manitoba) R7A 6N6, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKLQ Brandon, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: Studio de CKLQ, 624 - 14e Rue est, Brandon. **Western Manitoba Broadcasters Ltd.**; Brandon (Manitoba). Demande (832997100) présentée par Western Manitoba Broadcastera Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKX Brandon, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée aux: Studios de CKX, 2940, avenue Victoria, Brandon. **Native Communications Inc.**; Cross Lake (Manitoba). Demande (832510200) présentée par Native Communications Inc., case 5, 1, chemin Public, Thompson (Manitoba) R8N 1M9, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFNC Cross Lake, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée à la: Station radiophonique CFNC, Cross Lake. **Dauphin Broadcasting Co. Ltd.**; Dauphin (Manitoba). Demande (832511000) présentée par Dauphin Broadcasting Company Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKDM Dauphin, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 27, 3e Avenue nord-est, Dauphin. **ARctic Radio (1982) Ltd.**; Flin Flon (Manitoba). Demande (832558100) présentée par Arctic Radio (1982) 430, 316, rue Green, Flin Flon (Manitoba) R8A 1N3, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFAR Flin Flon, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: 316, rue Green, Flin Flon. **Garry H. Shapera**; Gillam (Manitoba). Demande (8330 10200) présentée par Garry H. Shapera, 11, promenade Woodcrest, Winnipeg (Manitoba) R2V 2T1, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFIL-FM Gillam, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: Bureau administratif, Local Government District of Gillam, 323, avenue Railway, Gillam. **Gillam Cable Television Inc.**; Gillam (Manitoba). Demande (832216600) présentée par Gillam Cable Television Inc., case postale 729, Gillam (Manitoba) ROB OLO, en vue d'obtenir une licence d'exploitation d'une entreprise de réception de radiodiffusion pour desservir Gillam, afin de distribuer les émissions de réseau CANCOM et d'autres services de radiodiffusion. Si la demande et approuvée, Gillam Cable Television Inc. remettra au Conseil la licence qui lui a été délivrée en vue d'opérer une entreprise d'émission de radiodiffusion pour distribuer les services canadiens de la CANCOM à Gillam, tel qu'autorisé dans la décision CRTC 82-5 du 5 janvier 1982. La demande peut être examinée aux: Assurances Gillam, Centre commercial Gillam, Rue Railway, Gillam.

Garry H. Shapera; Jenpeg (Manitoba). Demande (83200 8600) présentée par Garry H. Shapera, 11, promenade Woodcrest, Winnipeg (Manitoba) R2V 2T1, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJEN-FM Jenpeg, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: Bureau local, Manitoba Hydro, Sundance. **Garry H. Shapera**; Limestone (Manitoba). Demande (832009400) présentée par Garry H. Shapera, 11, promenade Woodcrest, Winnipeg (Manitoba) R2V 2T1, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHGG-FM Limestone, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: Bureau local, Manitoba Hydro, Sundance. **Portage Community Cablevision Ltd.**; MacGregor (Manitoba). Demande (833106800) présentée par Portage Community Cablevision Ltd., 25, 1ère Rue sud-ouest, Portage-la-Prairie (Manitoba) R1N 3B2, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant MacGregor, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée aux: Bureaux municipaux, rue Hampton, MacGregor. **Native Communications Inc.**; Norway House (Manitoba). Demande (832509400) présentée par Native Communications Inc., case 5, 1, chemin Public, Thompson (Manitoba) R8N 1M9, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJNC Norway House, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée à la: Station radiophonique CJNC Norway House. **Portage-Delta Broadcasting Co. Ltd.**; Portage-la-Prairie (Manitoba). Demande (832514400) présentée par Portage-Delta Broadcasting Co. Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRY Portage-la-Prairie, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 1500, avenue Saskatchewan ouest, Portage-la-Prairie. **Golden West Broadcasting Ltd.**; Steinbach (Manitoba). Demande (832519300) présentée par Golden West Broadcasting Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHSM Steinbach, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 250, rue Main, Steinbach. **Valley Cablevision Ltd.**; Steinbach (Manitoba). Demande (8325 30000) présentée par Valley Cablevision Ltd., 1266, Morden (Manitoba) R3G 1G0, en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Steinbach, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: 205, rue Main, Steinbach. **Garry H. Shapera**; Sundance (Manitoba). Demande (833012800) présentée par Garry H. Shapera, 11, promenade Woodcrest, Winnipeg (Manitoba) R2V 2T1, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station radiophonique FM de langue anglaise, à Sundance devant opérer sur une fréquence de 98.1 MHz avec un émetteur d'une puissance de 10 watts pour retransmettre les émissions de CBWG Gillam. La demande peut être examinée au: Bureau local, Manitoba Hydro, Sundance. **Arctic Radio (1982) Ltd.**; The Pas (Manitoba). Demande (832559900) présentée par Arctic Radio (1982) Ltd., 430, 316, rue Green, Flin Flon (Manitoba) R8A 1N3, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJAR The Pas, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: 299, avenue Fischer, The Pas. **Arctic Radio (1982) Ltd.**; Thompson (Manitoba). Demande (832560700) présentée par Arctic Radio (1982), 430, 316, rue Green, Flin Flon (Manitoba) R3A 1N3, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHTM Thompson, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: 201, chemin Hayes, Thompson. **CHUM Ltd.**; Winnipeg (Manitoba). Demande (832507800) présentée par CHUM Ltd., 1445, autoroute Pembina, Winnipeg (Manitoba) R3T 2C4, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFRW, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée à la: Station radiophonique CFRW, 1445, autoroute Pembina, Winnipeg. **CKJS Ltd.**; Winnipeg (Manitoba). Demande (832275200) présentée par CKJS Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKJS Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 191, avenue Lombard, 12e étage, Winnipeg. **Radio OB Ltd.**; Winnipeg (Manitoba). Demande (832508600) présentée par Radio OB Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJOB Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 930, avenue Portage, Winnipeg. **Armadale Communications Ltd.**; Winnipeg (Manitoba). Demande (832464200) présentée par Armadale Communications Ltd. en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKRC Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée chez: 2e étage, 300, rue Carlton, Winnipeg. **Moffat Communications Ltd.**; Winnipeg (Manitoba). Demande (832683700) présentée par Moffat Communications Ltd., Parc Polo, Winnipeg (Manitoba) R3G 0L7, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKY Winnipeg, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée à la: Station radiophonique CKY, Édifice CKY, Parc Polo, Winnipeg. **Société Radio-Canada**; Winnipeg, Lynn Lake, Pukatawagan, Wabowden, Gillam, Churchill, Manigotagan, Moose Lake, Waasagomach, Easterville, Flin Flon, Grand Rapids, Ilford, The Pas, Thompson, Snow Lake, Oxford House, Gods Lake Narrows, Nelson House, Leaf Rapids, South Indian Lake, Little Grand Rapids, Brandon, Dauphin, Fisher Branch, Jackhead et Fairford (Manitoba). Demande (832788400) présentée par la Société Radio-Canada en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBW Winnipeg, CBDU Lynn Lake, CBDS Pukatawagan, CBWB Wabowden, CBWG Gillam, CHFC Churchill, CBWA-FM Manigotagan, CBWC-FM Moose Lake, CBWD-FM Waasagomach, CBWE-FM Easterville, CBWF-FM Flin Flon, CBWH-FM Grand Rapids, CBWI-FM Ilford, CBWJ-FM The Pas, CBWK-FM Thompson, CBWL-FM Snow Lake, CBWM-FM Oxford House, CBWN-FM Gods Lake Narros, CBWO-FM Nelson House, CBWP-FM Leaf Rapids, CBWQ-FM South Indian Lake, CBWR-FM Little Grand Rapids, CBWV-FM Brandon, CBWW-FM Dauphin, CBWX-FM Fisher Branch, CBWY-FM Jackhead et CBWZ-FM Fairford, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée au: Bureau du gérant des relations publiques, Société Radio-Canada, 541, avenue Portage, Winnipeg. Pour la station CBWY-FM Jackhead au: Bureau de poste, Dallas. Pour la station CBWK-FM Thompson aux: Bureaux de la Société Radio-Canada, North Country, 7, avenue Selkirk, Thompson; et aux bureaux de poste locaux pour toutes les autres stations réémettrices. **Sun Valley Radio Inc.**; Winkler et Morden (Manitoba). Demande (832616700) présentée par Sun Valley Radio Inc., 1530, Morden (Manitoba) ROS 1J0, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CISV Winkler et Morden, qui expire le 30 septembre 1984. La demande peut être examinée aux: Studios de CISV, Autoroute N° 3, SW 30-3-4 W, Winkler. Les interventions aux demandes présentées par la Société Radio-Canada doivent être adressées comme suit: La Société Radio-Canada, a/s le Directeur des Affaires générales, 1500, avenue Bronson, C.P. 8473, Ottawa (Ontario) K1G 3J5. **Date d'intervention: le 21 décembre 1983. (NPH-82)**

Canada

Union des producteurs de grain Limitée

Nous donnons avis que l'Union des producteurs de grain Limitée, société dûment constituée en corporation par le chapitre 80 des Statuts du Canada, 1911, présentera au Parlement du Canada, au cours de la session actuelle ou de l'une des deux suivantes, une pétition sollicitant l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant aux fins ci-après énoncées sa loi constitutive et celles qui l'ont modifiée:

a) pour porter le capital social de la Compagnie à quarante-cinq millions de dollars répartis en deux millions deux cent mille actions de catégorie "A", d'une valeur au pair de vingt dollars chacune, et deux cent mille actions de catégorie "B" (Adhérents), d'une valeur au pair de cinq dollars chacune;

b) pour autoriser les administrateurs de la Compagnie à déclarer, pour toute année financière, un dividende supplémentaire d'un demi pour cent de la valeur au pair des actions de catégorie "A" ou de tout multiple de cette fraction jusqu'à concurrence de cinq pour cent, prélevé sur les bénéfices disponibles aux fins de dividendes, comme les administrateurs le jugent approprié, s'il est prévu un dividende pour les actions de catégorie "B" (Adhérents) pour cette année financière à un taux non inférieur au taux global déclaré pour celles de catégorie "A" pour la même année;

c) pour autoriser les administrateurs à payer, en un versement semestriels ou trimestriels, un dividende privilégié de cinq pour cent du montant versé de la valeur au pair des actions de catégorie "A"; et

d) pour faire passer de cinq mille à quinze mille le nombre des actions de catégorie "A" qu'une personne a le droit de détenir ou posséder.

FAIT à Winnipeg, province du Manitoba, le premier décembre 1983.

Les avocats de la société pétitionnaire
PITBLADO & HOSKIN

360, rue Main
Winnipeg, Manitoba
R3C 3Z3



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Département des Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Tél.: (403)3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJETS

No 038632 - pour Service correctionnel Canada
Drumheller, Alberta
L'Institution de Drumheller
Bâtiments 4 à 11
"Standby Heatin Facilities"

Date de fermeture: le 21 décembre 1983

Dépôt: $50.00

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton, Calgary, Red Deer, Medicine Hat et Lethbridge, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Chef du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux Bureau du plan de distribution, même adresse que ci-dessus, tél.: 949-2372, et le Receveur des postes, Bureau de poste Canada, Selkirk, Manitoba.

SERVICE

Nettoyage habituel à l'intérieur et à l'extérieur
Selkirk Federal Building
Selkirk, Manitoba
Date de fermeture: le 20 décembre 1983

Dépôt: Nil

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

est à la recherche d'un(e)

secrétaire administratif(ive)

Fonctions:
- assurer le secrétariat du directeur
- préparer l'information pour les réunions du Conseil d'administration, du Conseil exécutif et des comités
- rédiger les procès-verbaux de ces réunions

Exigences du poste:
- facilité de communication, orale et écrite, dans les deux langues officielles
- bonne compréhension des responsabilités d'une secrétaire de direction
- bonnes qualités d'organisation
- initiative et faculté de travailler sous un minimum de supervision et de rencontrer les dates limites
- être capable de travailler efficacement sous pression dans un milieu stimulant
- avoir une formation en traitement de texte
- avoir une formation en préparation de données et d'entrées pour ordinateur.

Salaire:
- à négocier

Entrée en fonction:
- le 1er février 1984

SVP faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 décembre 1983 au:
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet N£ 2352-83-54

Rénovation du bâtiment administratif et travaux connexes à l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

RÉUNION D'INFORMATION: Il y aura une réunion d'information pour les soumissionnaires éventuels le mercredi 14 décembre 1983 à 13h30 dans la salle de conférences, pièce 403, bâtiment administratif de l'aéroport international de Winnipeg, Winnipeg (Manitoba).

Date limite: le 21 décembre 1983

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés à l'Association des constructeurs de Winnipeg (Manitoba).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-3821.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



Les histoires cochonnes
par Cyril et Bruce
avec Grognon et M.Labottine
TRUDEAU MISSION DE PAIX
M. Mulroney prétend que Trudeau fait son voyage uniquement pour la gloire.
Mais son ministre Jean Crétin dit que ses intentions sont tout à fait nobel.